

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2460 - LUNDI 16 NOVEMBRE 2015



Les évêques de la Cénco

ENJEU DE L'HEURE

La Cénco opposée à la transition post-dialogue

Le dialogue national convoqué par le chef de l'État ne doit énerver directement ou indirectement la lettre et l'esprit de la Constitution de la République, a interpellé la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) dans un communiqué publié le 12 novembre. Cette structure religieuse engageant l'Église catholique prône le respect absolu du cadre institutionnel et constitutionnel en vigueur. Ce qui, dans son entendement, implique no-

tamment qu'aucune transition ne soit organisée, car contraire à la Constitution et qu'aucune institution extraordinaire ne soit créée.

Une façon de s'opposer sans ambages à toute idée d'une transition à l'issue dudit dialogue qui donnerait lieu au glissement du mandat présidentiel alors que le clergé catholique milite pour l'organisation des scrutins dans les délais constitutionnels.

Page 12

MUSIQUE-CONCERT

Reddy Amisi émouvant à l'espace Kabinda center à Lingwala

Les amoureux de la rumba, les nostalgiques des œuvres artistiques intemporelles du chanteur, les jeunes férus de la rumba sont venus écouter le riche répertoire de leur star adulée le 13 novembre à l'espace Kabinda Center dans la commune de Lingwala à Kinshasa. Reddy Amisi et son groupe La Casa Do Canto s'y produisent désormais chaque vendredi à partir de 19 heures jusqu'à 23 heures.

Reddy Amisi reste certainement l'un des chanteurs le plus doué de sa génération. Auteur et compositeur exceptionnel, il ne sera certainement jamais en panne d'inspiration. Ses tubes d'autrefois et d'aujourd'hui font toujours autant frémir. Ceux qui ont effectué le déplacement de Kabinda center ont sans doute jaugé la capacité de l'artiste à restituer l'air du temps.

Page 14

FICHER ÉLECTORAL

Des lacunes persistent après l'audit de l'OIF



Une électorice dans un bureau de vote

Le fichier électoral de la Cénco récemment audité par des experts de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) est incomplet, contient des faiblesses et il faudra le stabiliser et le fiabiliser. C'est à ce constat que sont parvenus les experts de l'OIF ainsi que la Ligue nationale pour des élections libres et transparentes. Ces deux structures spécialisées en matière électorale restent, en effet, convaincus qu'il y a moyen d'améliorer ledit fichier, fruit d'efforts consentis depuis 2011 par la Cénco dans sa quête de parvenir à un fichier électoral consolidé répondant aux standards internationaux.

Le fait que l'OIF n'a pas eu accès à toutes les données aurait, de l'avis du président de la Linelit Jérôme Bonso, biaisé le travail d'audit externe effectué étant entendu que les deux grands supports censés orienter les recherches, en l'occurrence le serveur central et le serveur back up, n'ont pas été examinés.

Page 13

MONDIAL DES CLUBS AU JAPON

Mazembe débutera à Osaka le 13 décembre

Désormais deuxième club dans la hiérarchie des vingt-cinq clubs champions en Afrique après Al Ahli d'Égypte (huit titres en Ligues des champions) selon la Fifa, le TP Mazembe (cinq titres de C1 et deux finales perdues) va disputer sa troisième Coupe du monde des clubs depuis 2009, en décembre au Japon. Les Corbeaux débent le 13 décembre à Osaka contre le vainqueur du match entre Auckland City de la Nouvelle Zelande et le champion du Japon.

Rappelons que Mazembe s'est adjugé le sacre de la 20e Ligue des champions d'Afrique, le 8 novembre, dans son stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi en battant en finale retour l'Usma d'Alger par deux buts à zéro après une précieuse victoire arrachée au match aller par deux buts à un.

Page 14

ÉDITORIAL

Profil

Alors que les spéculations vont bon train sur celui ou celle qui sera désigné(e) comme Premier ministre conformément aux dispositions de la Constitution du 6 novembre 2015, il n'est ni prématuré, ni inutile, ni déplacé d'émettre l'idée selon laquelle ce choix devra marquer de façon claire la volonté de changement de la plus haute autorité de l'Etat. Car ce que les citoyens congolais ont manifesté lors du référendum c'est bien leur espoir de voir disparaître les clivages qui empoisonnent la vie politique de notre pays et qui freinent, voire même menacent, sa longue marche vers le progrès.

Disons le donc sans l'ombre d'un doute, l'homme ou la femme qui prendra la tête du prochain gouvernement ne doit pas appartenir à un clan dont le seul objectif serait de garder le pouvoir avec tous les avantages matériels que cela comporte. Il, ou elle, doit être représentatif de la nouvelle génération qui attend dans l'ombre le moment propice pour s'affirmer sur la scène et donner un nouvel élan à notre jeune démocratie. Sans se livrer au jeu de la spéculation qui enflamme ces jours-ci la sphère politique, l'on peut espérer que la désignation du Premier ministre de la nouvelle République sera donc un véritable appel d'air.

Ne tombons pas dans la critique facile qui anime, par définition, nombre de commentateurs de l'actualité et disons que le temps est révolu des débats stériles qui bloquent toute réflexion sérieuse sur les questions essentielles de la gouvernance publique. Le peuple congolais ayant marqué de façon nette sa volonté de tourner une nouvelle page de son Histoire rien ne serait plus néfaste que de confier les rênes du pouvoir à l'un ou l'autre représentant des factions qui se sont déchirées pendant la campagne référendaire à grands coups d'idées toutes faites et de schémas idéologiques conçus de l'extérieur du Congo.

Après l'ère du parti unique, après la Conférence nationale, après les désordres qui en résultèrent, après la période de reconstruction nationale que nous venons de vivre ces quinze dernières années, nous entrons dans une phase décisive qui doit permettre à notre nation de cueillir enfin les fruits de son action passée. Mais cela ne pourra se faire que si l'équipe gouvernementale est adaptée aux réalités de ce temps, que si ceux et celles qui la composent sont réellement représentatifs, que si les uns comme les autres se mettent résolument au travail.

Les Dépêches de Brazzaville

LOI DE FINANCES 2016

Un projet de budget de trois mille milliards 755 millions FCFA présenté au Sénat

Le projet du budget de l'Etat, exercice 2016 présenté au Sénat, le 12 novembre par le ministre du Plan et de l'intégration Léon Raphaël Mokoko, s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 3.000 milliards 755 millions de FCFA. Cette baisse s'explique par la chute du prix du baril du pétrole qui pourrait osciller l'année prochaine, selon les prévisions entre 45 et 55 dollars.



Le ministre Mokoko présentant le budget au Sénat

« La chute du baril a occasionné la diminution des recettes budgétaires de l'Etat à hauteur de 1400 milliards entre 2013 et 2015 alors qu'elle n'avait cessé de progresser en faisant passer le budget de l'Etat, de 581 milliards en 1999 à plus de 4000 milliards en 2013. En effet, la forte dépendance du budget de l'Etat des recettes pétrolières qui représente en moyenne plus de 80% des recettes budgétaires expliquent la crise actuelle dans nos finances publiques », a déclaré le ministre Raphaël Mokoko.

Dans les charges budgétaires sont inclus : les charges financières de la dette publique, la rémunération des agents de l'Etat, le fonctionnement courant de l'Etat, l'organisation de l'élection présidentielle, le besoin de maintenance des infrastructures construites... « Les charges budgétaires en 2016 seront supérieures

aux recettes budgétaires. D'où l'impérieuse nécessité, de faire des choix économiques et budgétaires rationnels permettant d'entretenir la croissance, d'élargir la base productive, de dynamiser le marché de l'emploi et de préserver la stabilité macroéconomique », a rappelé le ministre.

Le gouvernement compte sur la multiplication des activités productives

Construire ou améliorer les infrastructures facilitant la production et les échanges ; développer un secteur financier capable de porter la diversification ; lever ou réduire tous les obstacles à la réalisation de la production et des échanges dans les différents secteurs d'activités, sont là les objectifs visés par le gouvernement pour mener à bien le processus de diversification de l'économie. Pour

ce faire, il envisage non seulement de mettre en œuvre des programmes d'employabilité, particulièrement en milieu jeune, mais également de s'appuyer sur la promotion et l'accompagnement des entreprises, dans tous les secteurs d'activités.

« Certes la diversification de l'économie est promue depuis longtemps dans notre pays, mais à présent il est question de la recadrer, de l'intensifier et de veiller à son aboutissement étape après étape. Pour réussir la diversification, il est judicieux que l'Etat simplifie au maximum, les procédures qui accompagnent (...) la création d'activités et d'emplois (...). Le gouvernement s'emploiera à développer davantage le secteur financier afin de frayer un large éventail d'opportunités financières. Une nouvelle stratégie de développement du secteur financier sera mise en œuvre à cet effet », a-t-il expliqué.

En 2016, le gouvernement mettra un accent sur la modernisation des conditions d'études tant dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire, techniques et professionnels qu'à l'université. Dans le domaine des infrastructures, la priorité sera donnée aux infrastructures de communication en cours de construction ; aux infrastructures routières, de production et de distribution d'eau et d'électricité, de télécommunication, et sociales tels que : les hôpitaux, les logements sociaux ainsi que les ouvrages d'assainissement des villes. Sachant que la chute des recettes pétrolières conduit au resserrement du volume des investissements publics, le gouvernement propose au Parlement, l'ouverture de quatre budgets annexes et de huit comptes spéciaux au trésor au titre de l'année 2016. Outre ces aspects, le gouvernement a proposé quelques modifications des dispositions fiscales.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elyv Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

Trente et un membres du PCT invités en Chine

Sur invitation du Parti communiste chinois, trente et un membres du Parti congolais du travail (PCT) se sont rendus le dimanche 15 novembre en Chine pour un voyage touristique et d'échanges politiques.

Peu avant le départ de la délégation du PCT pour la Chine, l'ambassadeur de ce pays au Congo, Xia Hang a accordé le 12 novembre, au siège de l'Ambassade, une réception à la délégation du PCT conduite par son secrétaire général, Pierre Ngolo. L'occasion a été tout indiquée au diplomate chinois de rappeler l'excellence des relations entre le PCT et le

Parti communiste chinois depuis 1979 jusqu'à nos jours. Xia Hang a assuré Pierre Ngolo de l'accueil que le Parti communiste chinois va réserver à la délégation de son parti en Chine.

L'ambassadeur de Chine au Congo a indiqué que son pays refuse de s'ériger en donneur de leçons aux Congolais qui sont, a-t-il expliqué, maîtres de leur destin. Il a salué à cet effet le choix fait par le Président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso de consulter le peuple sur une question nationale aussi importante que le changement

de Constitution.

Xia Hang a exhorté les cadres du PCT à penser au développement de leur pays étant donné, a-t-il renchérit, le Congo dispose de plusieurs atouts naturels, humains et financiers.

De son côté, le secrétaire général du PCT a remercié vivement le Parti communiste chinois pour toute l'attention qu'il accorde à son partenaire, le PCT. Il a salué l'excellence de leurs relations séculaires de coopération. Michel Ngakala, le secrétaire à l'organisation du PCT, conduit cette délégation.

Roger Ngombé

Euloge Landry Kolélas prône l'unité au sein du MCDDI

Au cours d'une descente, le 12 novembre, dans deux quartiers de l'arrondissement 1 Makélékélé, Kisito et Sita dia Tsiolo, le président du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), Euloge Landry Kolélas, a appelé ses militants à l'unité et à l'entente.

« Je suis venu ici pour vous apporter le message de paix, d'amour et d'entente entre vous. Vous êtes les fils et filles d'un même parti par conséquent, vous devez bannir les divisions et cultiver l'amour », a-t-il dit. Dans son adresse, ce dernier est revenu sur les douloureux événements que les quartiers sud de Brazzaville ont connus les 20 et 21 Octobre derniers. Pour lui, ces événements ne seraient pas arrivés



Landry Kolélas devant ses militants si et seulement si « nous avons prêté un minimum d'attention aux conseils des uns et des autres ». « C'est à cause de nos erreurs, de nos bêtises que ceux-ci sont ar-

rivés », a-t-il ajouté. Il a également rappelé la ligne directrice tracée par le président fondateur de ce parti, Bernard Kolélas. Allusion faite à l'accord PCT-MCDDI ajoutant : « Faire la politique, c'est prévoir, un homme politique est un visionnaire. »

En retour, les militants de ces deux quartiers ont posé quelques doléances à leur interlocuteur. La première a porté sur le transformateur de la SNE situé non loin du petit marché de Kisito, en panne depuis des lustres, privant ainsi les habitants de ce quartier de l'électricité. L'autre doléance a porté sur le grand ravin qui menace certaines habitations au quartier Sita dia Tsiolo. Le président du MCDDI a promis donner suite à ces doléances en s'ouvrant aux structures et autorités compétentes.

Jean Jacques Koubemba

INSERTION PROFESSIONNELLE

Le PDCE lance le recrutement des jeunes vulnérables

Le coordonnateur du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), Michel Mouanga, a expliqué le 13 novembre, lors d'un point de presse que le recrutement des jeunes vulnérables âgés de 16 à 30 ans pour diverses formations débutera du 16 au 20 novembre, à Brazzaville.

La formation de ces jeunes vulnérables porte sur la menuiserie, la soudure, la pâtisserie, la restauration, la coupe-couture, la broderie, le maraichage et l'électricité, plomberie, carrelage, majordome, transformation agroalimentaire et bien d'autres, a indiqué le coordonnateur du PDCE. Les inscriptions des candidats de cette tranche d'âge se feront par arrondissement dans les paroisses notamment à Saint Jean-Baptiste à Talangai, Sainte-Marie de Ouenzé, Ecole professionnelle Soeur Françoise Régis, Paroisse Jésus Ressuscité Plateaux des 15 ans, Saint Pierre Claver à Bacongo et la paroisse Evangélique du Congo à Matour ainsi qu'à la mairie de Mfilou.

Différents locaux sont retenus pour la Formation entre autres, le centre professionnel Cité don Bosco de Massengo ; l'école Saint François-Régis de potopoto et auprès des maîtres artisans fédérés par l'association nationale de l'artisanat.

En ce qui concerne la tranche d'âge de 18 à 39 ans, Michel Mouanga indique que le PDCE par le biais de l'institut africain de perfectionnement et de renforcement des capacités, le forum des jeunes entreprises du Congo et le centre de formation Training offre une formation en gestion d'affaires pour les jeunes micro-entrepreneurs. Il a, par ailleurs, rappelé que le PDCE est un projet du ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, appuyé par la Banque mondiale avec un montant global de 16 milliards de francs CFA. Au total, 15.000 jeunes des villes de Pointe-Noire et Brazzaville sont concernés pour cette formation sur une période de cinq ans. Ce projet vise à promouvoir l'acquisition et le renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables vivant dans les zones urbaines afin d'améliorer leur insertion sur le marché du travail et leurs revenus. Au terme de sa communication, le coordonnateur du projet a indiqué : « le gouvernement de la République à travers ce ministère est très préoccupé par la question du chômage des jeunes vulnérables d'où la raison d'être même du PDCE. La priorité première reste la bonne conduite et l'aboutissement à terme de ce projet qui vise la qualification professionnelle des jeunes vulnérables ».

Lydie Gisèle Oko

LE FAIT DU JOUR

Le Congo aux portes de la parité homme-femme

L'une des innovations de la Constitution du 6 novembre est la notion de parité entre l'homme et la femme. Elle est mentionnée à l'article 17 du texte fondamental ainsi qu'il suit : « La femme a les mêmes droits que l'homme », et complétée dans l'alinéa suivant en ces termes : « La loi garantit la parité et assure la promotion ainsi que la représentativité de la femme à toutes les fonctions politiques, électives et administratives ».

Il est vrai que les partisans du projet sur l'évolution des institutions le défendaient mordicus en avançant entre autres arguments le fait que les femmes notamment n'étaient pas, à leurs yeux, logées à bonne enseigne dans les institutions publiques. La nouvelle Constitution a donc consacré cette parité sur papier. Il restera à en concrétiser l'application, à en dresser ensuite le bilan car les choses pourraient s'avérer un peu plus complexes que cela. Pour plusieurs raisons si l'on

s'en tient à ce que l'on voit sur le terrain.

Prenons le cas des fonctions électives : les formations politiques au Congo sont pour la plupart l'apanage des hommes, qui en sont les fondateurs. Dans la composition de leurs instances, il n'a presque jamais été question de parité homme-femme. Ce n'est certainement pas phallocratie, mais peut-être parce que l'engagement de la gente féminine en politique, bien qu'ancienne chez nous, n'a pas drainé des foules jusque-là. À l'évidence, le pourcentage des femmes candidates aux fonctions électives reste fort dérisoire, ainsi que le révèlent les résultats de certains scrutins organisés dans le pays.

Sur les 139 députés issus des élections de juillet 2012, par exemple, seulement une douzaine de sièges sont occupés par les femmes. Le mal est sans doute fait depuis la constitution des listes de candidatures. En général, sur dix candidats, les partis

les plus en vue alignent souvent une femme ou deux, parfois aucune.

Là-dessus aussi, ce n'est pas tant parce que les femmes seraient continuellement marginalisées, c'est qu'elles sont en nombre insuffisant dans les effectifs mêmes de certaines organisations politiques. La bataille consistera donc, à ce niveau, à encourager l'adhésion des femmes aux formations politiques, sociales et culturelles, la loi devant à son tour réglementer le fonctionnement de ces entités au regard des évolutions actuelles.

S'agissant des fonctions politiques et administratives, les mêmes problèmes de parité homme-femme se poseront assurément. Vingt hommes contre vingt femmes dans un gouvernement qui comptera quarante ministres, l'avenir nous dira comment cela sera réalisable. En sera-t-il peut-être de même donc pour les préfectures et les sous-préfectures, les conseils municipaux et départe-

mentaux. Au fait, la question semble avoir été réglée en amont par le législateur, qui a visiblement mis un bémol à l'obligance paritaire. « La loi garantit la parité et assure la promotion ainsi que la représentativité de la femme à toutes les fonctions politiques, électives et administratives » concède l'alinéa 2 de l'article 17 visé. Il s'agira pour les instances concernées d'œuvrer à la mise en œuvre d'une clause constitutionnelle qui a le temps de faire son petit bonhomme de chemin.

Souvent, le terrain réfléchit mieux les choses que la feuille de route. La façon dont les femmes seront prises en compte dans les futures institutions publiques, dans les sphères des organisations politiques et de la société civile, la façon dont elles se battront elles-mêmes pour s'assumer commandera l'appréciation que l'on se fera de l'entrée en vigueur de la parité homme-femme au Congo. Parions que la mécanique sera lourde à déployer.

Gankama N'Siah

Congo Terminal, à l'écoute de ses clients.

05 775 01 10

**Ouverture officielle du Service Clients.
Lundi à Vendredi de 08h à 12h30
et de 14h30 à 17h30.**

[E-mail : ServiceClients@congo-terminal.com](mailto:ServiceClients@congo-terminal.com)

CONGO TERMINAL
POINTE-NOIRE



unissons-nous
pour les enfants



Avis de vacance de poste CBRA/CSD/2015/001

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter
Un(e) Administrateur chargé de la Vaccination

Sous la supervision du Chef de Section Survie et Développement de l'Enfant, et en fonction des objectifs stratégiques du programme de pays, l'Administrateur chargé de la vaccination aura à sa charge la planification, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et l'administration des activités du programme élargi de vaccination (PEV), y compris l'analyse de données, l'appui au programme, les rapports d'avancement, et l'engagement pour l'expansion de la couverture vaccinale.
Le/la candidat(e) sélectionné(e) aura à opérer de façon autonome avec une supervision minimale.

Profil requis pour le poste

- Nationalité Congolaise (RC),
- Au moins un Master dans l'une des disciplines suivantes : sciences sociales, Médecine, Santé, Santé Publique, Santé de la Famille, Développement de l'enfant, avec un accent sur la planification.
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes équivalents. Avoir également une expérience en matière de protection sociale, en planification des stratégies des activités de vaccination, gestion de la réponse à l'urgence. Une (1) année d'expérience dans le système des Nations Unies serait un atout.
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.

- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces.
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit.

Conditions de service

- Grade : NO-2, selon la grille des Nations Unies.
- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 27 novembre 2015 à 14 heures

Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

- NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
 - Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

unissons-nous
pour les enfants



Avis de vacance de poste CBRA/CSD/2015/002

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter
Un(e) Administrateur en Santé (Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant)

Sous la supervision du Chef de la section Survie et Développement du Jeune Enfant, l'Administrateur en Santé, chargé de la Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant (PCIME) sera responsable du leadership technique sur la santé néonatale et infantile pour la survie et le développement. Il fournit un soutien technique en temps opportun sur la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des aspects de la communauté à tous les composants de la survie et le développement de l'enfant.
Le/la candidat(e) sélectionné(e) aura à opérer de façon autonome avec une supervision minimale.

Profil requis pour le poste

- Nationalité Congolaise (RC).
- Un Doctorat en médecine, DESS en santé publique, santé internationale, médecine tropicale ou en épidémiologie serait un atout.
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine de la santé de l'enfant et en matière de gestion de la réponse à l'urgence. Une (1) année d'expérience dans le système des Nations Unies serait un atout.
- Expérience dans le suivi des inégalités entre les sexes et dans les interventions de programmation qui réduisent ces inégalités serait un atout.
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.

- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces.
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit.

Conditions de service

- Grade : NO-2, selon la grille des Nations Unies.
- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 27 novembre 2015 à 14 heures

Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

- NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
 - Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« À chaud, j'ai le sentiment que l'objectif des terroristes est de porter la guerre civile dans nos pays, que les musulmans y soient montrés du doigt. Nous allons mesurer le degré de résistance de notre démocratie. Cela touche donc l'essence même de notre civilisation. »

Pierre Maudet, Conseiller administratif (Mairie de Genève), Parti libéral-radical, Tribune de Genève, 14 novembre 2015

« Aucun pays, je dis bien aucun pays, n'est en vérité immunisé contre la violence »

Abdou Khadre MBACKE, écrivain-blogueur-informaticien (Sénégal), Le Quotidien, 11 novembre 2015

« Quand on doit choisir entre sa patrie et l'humanité, il faut choisir l'humanité. »

Montesquieu, cité par le président nigérien Issoufou Mahamadou, RFI, 12 novembre 2015

« On assiste à la multiplication des petits interdits qui alimentent le despotisme démocratique »

Gaspard Koenig, directeur du think tank GénérationLibre, Libération (Libertés chéries), 26 octobre 2015

« Le monde entier est là pour aider (l'Afrique) à réussir et c'est tant mieux pour les Africains. Maintenant, à eux de choisir leurs partenaires... »

Jean-David Levitte, conseiller diplomatique et sherpa de deux présidents de Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy, Jeune Afrique, 13 novembre 2015.

Médias : Brazzaville abritera le siège d'Africanews

La cérémonie d'appels d'offres relative à la construction du siège mondial et des locaux de production de la chaîne d'information africaine a eu lieu le 13 octobre au ministère de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux. Au total, cinq sociétés ont soumissionné au marché. Concernant les entreprises qui n'apporteront qu'une partie de leur expertise à ce projet, on note : Valet, Zengwei technique et China Jiangsu. Les montants proposés varient entre trois et cinq milliards FCFA avec les délais d'exécution compris entre trois et onze mois. S'agissant de la réalisation de l'ensemble du pro-

jet le Groupe SGEC/ Vinci et San José sont en lice. Elles ont proposé respectivement 31.798. 421.119 FCFA et 25.627. 187. 654 FCFA pour ces offres avec une durée d'exécution des travaux de deux ans. Signalons qu'au sein de ce bâtiment de onze niveaux sera logé notamment un centre de formation au métier de journalisme, l'Africanews academy. C'est dans le but de consolider la fluidité de la couverture médiatique à l'échelle nationale ainsi que son ouverture au reste du monde que le gouvernement a décidé de construire cette infrastructure.

Lopelle Mboussa Gassia

ENSEIGNEMENT

L'Unesco encourage les jeunes femmes aux études scientifiques

Le thème « Promouvoir et renforcer un enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) sensible pour les adolescentes », a été au centre des discussions entre les Etats membres de l'Unesco le 7 novembre, au siège de cette organisation à Paris, indique le communiqué de presse

Le débat a été dirigé par l'Ambassadrice de bonne volonté de l'Unesco, le Dr. Hayat Sindi. En effet, poursuit le communiqué, les Etats membres de l'organisation ont souligné l'importance de promouvoir l'égalité des genres par le biais de l'éducation aux STEM, les besoins en termes d'enseignement en STEM motivés, en termes d'institutionnalisation, et d'évaluation systématique. D'autres questions ont porté sur la question du genre, la formation à l'égalité des genres pour les enseignants, les politiques, les programmes scolaires et la pédagogie en rapport avec les STEM dans l'éducation des jeunes. L'Ambassadrice de la délégation permanente des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Unesco, Crystal Nix-Hines, a déclaré : « L'un de nos défis consiste à identifier les moyens de motiver les filles dès leur jeune âge, et de leur offrir des systèmes de soutien dont elles ont besoin pour suivre leur solidarité. Il est inquiétant de constater qu'à mesure que les jeunes femmes progressent

dans le système éducatif, leur nombre ne cesse de diminuer. Nous devons construire ces systèmes de soutien, et je pense que nous pouvons trouver des mentors dans le monde entier qui seraient prêts à faire cela pour elles ». Elle a ajouté : « malgré les progrès significatifs accomplis dans la parité entre les sexes au niveau de l'enseignement secondaire ainsi qu'au niveau de l'engagement des gouvernements à promouvoir l'égalité des genres dans l'éducation, le nombre de femmes poursuivant des études universitaires et des carrières dans le domaine des STEM révèle des inégalités de genres encore très marquées dans le monde entier ». Le Dr. Florence Tobo Lobé, présidente de la fondation Rubisadt Cameroun, a réchiré : « Nous voulons dire aux filles dès le début, dès leur plus jeune âge et même aux filles qui vont au collège, qu'elles doivent avoir des rêves. Quels sont vos rêves ? vous pourriez être des pionnières. Vous innovez quand vous assimilez des connaissances transformées en capacités, et quand vous dites : je peux résoudre des problèmes pour ma société et pour le monde entier ». Le sous-directeur général de l'Unesco pour l'éducation, Qian Tang indique dans son allocution de bienvenue : « Il existe une prise de conscience croissante du fait que l'amélioration de la participation et des résultats des filles dans les manières STEM est essen-

tielle, non seulement pour accroître leurs possibilités d'apprentissage et leur niveau d'éducation global, mais aussi pour leur donner des moyens de répondre aux besoins du marché du travail en termes de diversité des capacités et des compétences ; de devenir des agents du changement et de contribuer à l'édification des sociétés équitables, justes et durables. L'éducation en STEM peut également aider à renforcer la confiance des filles ou femmes qui, selon moi, sont un fondement important de leur autonomisation ». Les projets STEM coordonnés par l'Unesco, rappelle le communiqué, sont notamment le renforcement des programmes pour les filles en Afrique et en Asie de 2015 à 2017, coordonnés par le bureau de l'Unesco, appuyés par la Malaisie. En Asie, de 2014 à nos jours, le bureau de l'Unesco à Bangkok coordonne le projet appuyé par l'Institut coréen pour l'épanouissement de la femme. De 2011 à 2014, le projet sur la formation des enseignants et des directeurs d'école sensibles aux questions du genre pour l'accès ainsi que la participation et la promotion des filles et femmes dans l'enseignement des mathématiques, des sciences et des technologies, a été coordonné par les bureaux de l'Unesco à Nairobi et Windhoek ; appuyé par la fondation GEMS.

Lydie Gisèle Oko

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile
Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien



NÉCROLOGIE

La direction de la Clinique médicale optique et tout son personnel ont l'immense douleur de vous annoncer le décès de Gaston Yobo, thérapeute du langage et de la parole (orthophoniste) dans sa 55e année, survenu le vendredi 13 novembre 2015 à 9h00 au Chu de Brazzaville, des suites d'une très courte maladie. Le lieu de la veillée mortuaire et la date de l'inhumation vous seront communiqués ultérieurement.

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	2 au 6 novembre 2015
La conduite du changement dans les organisations	3 jours	11 au 13 novembre 2015
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	16 au 19 novembre 2015
Négocier avec ses fournisseurs stratégiques	3 jours	18 au 20 novembre 2015
La responsabilité sociétale des entreprises	5 jours	23 au 27 novembre 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

SOLIDARITÉ

Antoinette Sassou N'Gnesso visite l'hospice des seniors de Mfilou

En attendant l'ouverture officielle du centre de prise en charge de personnes du troisième âge, prévue pour décembre prochain, l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Gnesso, présidente de la Fondation Congo-Assistance, a effectué le 12 novembre une visite guidée pour constater la fin des travaux.

Cette maison des seniors, dont les travaux ont duré une année, est située à Mfilou, dans le septième arrondissement de Brazzaville, à proximité du lycée d'enseignement général. Construits sur un terrain de 9000m², ses deux bâtiments occuperont 3800m², avec une capacité d'accueil de 90 pensionnaires, des espaces de rencontres et de détente, une salle de soins, une chapelle pour les prières, un réfectoire, une bibliothèque, une cuisine, un restaurant, etc.

Clin d'oeil aux pensionnaires de Paul Kamba

Pour marquer sa volonté et son engagement en faveur des personnes âgées, l'épouse du chef de l'État est allée faire un clin d'oeil également aux personnes âgées résidant à l'hospice Paul Kamba situé à Poto-Poto dans le troisième arrondissement. Elle leur a octroyé des vivres (poissons salés, riz, sucre, sel, oignon...) et



Visite guidée du centre

autres produits de première nécessité. « Il s'agit surtout d'une opportunité pour créer et partager des moments de joie avec

les personnes du troisième âge, une catégorie fragilisée qui a besoin d'une attention particulière, d'autant que la majorité des pensionnaires du centre n'ont aucune famille, sinon, sont sans ressources financières et ont besoin de chaleur humaine », a indiqué Antoinette Sassou N'Gnesso.

« Les personnes du troisième âge ont besoin d'une infrastructure qui prenne en compte leur mobilité faiblissante. Cette action s'inscrit dans le cadre des activités de solidarité à l'endroit des personnes âgées », a précisé la présidente de la Fondation Congo-Assistance.

Rappelons que l'hospice Paul Kamba a été réhabilité et inauguré en septembre dernier grâce aux soins de Rémy Ayayos. Cette réhabilitation a permis d'agrandir le centre qui dispose, désormais, d'un bâtiment à étage. Il est protégé par un mur de clôture plus élevé qu'avant dans le but de préserver l'intimité des pensionnaires.

Yvette Reine Nzaba

SANTÉ PUBLIQUE

Évaluation des projets financés par le Fonds mondial au Congo

L'atelier d'évaluation organisé les 11 et 12 novembre à Brazzaville vise à contribuer à l'amélioration de la plateforme des projets R8/tuberculose et R9/VIH, financés par le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme

Depuis leur mise en œuvre en 2005, les projets financés par le Fonds mondial ont été entachés de quelques difficultés. Il s'agit, entre autres, de l'interruption du financement du projet paludisme pour faible performance ; les dépenses inéligibles dues au manque de rigueur dans le suivi; le gèle des décaissements de la subvention VIH. C'est dans le souci d'analyser et d'apporter des solutions à l'ensemble des goulots d'étranglement qui minent la mise en œuvre de ces projets au Congo que le Comité de coordination nationale (CCN) a organisé cet atelier centré sur « la problématique de la mise en œuvre des subventions fonds mondial ».

En effet, cette rencontre a permis aux participants d'analyser le contexte global de lutte contre le Sida, la tuberculose et son impact sur la mise en œuvre des projets financés par le Fonds mondial au Congo ; les goulots d'étranglements qui minent la mise en œuvre des projets financés par le Fonds mondial et les mesures correctives prises. Les autres présentations ont porté sur les enjeux actuels dans le partenariat Fonds mondial-Congo ; le plan de rattrapage des activités du projet R8 TB ainsi que celui des activités du projet R9-VIH.

« Malgré le dégel des financements, un retard important a été accumulé dans la mise en œuvre des projets de lutte contre le Sida et la tuberculose. Il s'agit donc pour les agences de mise en œuvre, de réajuster les cadres de performance et de proposer un plan de rattrapage dans l'exécution du projet afin que les objectifs assignés soient atteints dans les délais prescrits, pour l'intérêt général des populations », a indiqué le président du Comité de coordination nationale des projets financés par le Fonds mondial, Julien Makaya Ndzoundou.

Il a, par ailleurs, annoncé l'imminence du financement du projet de lutte contre la co-infection VIH/tuberculose. Ce nouveau projet sera, a-t-il commenté, exécuté par les mêmes agences. « Telle a été la volonté du CCN-Congo. Cette réalité exige des agences d'exécution qui, de toute évidence auront une charge de travail importante, du professionnalisme et le sens des responsabilités afin d'éviter encore au pays d'autres difficultés dans le partenariat entre le Congo et le Fonds mondial. Nous ferons tout ce qui est nécessaire pour que les bénéficiaires principaux ne se dérobent pas de leur responsabilité », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

SANGHA

Des localités sous les eaux

La fréquence et l'abondance des pluies dans le département de la Sangha ne pouvaient pas être sans conséquences. Routes coupées, habitations, espaces publics et maisons inondés, tel est le triste décor que présentent quelques localités en tête desquelles Pokola.

Selon nos sources, Ngatongo, un village en amont de Ouessou, aurait vu ses habitants être évacués à la suite de la montée des eaux qui ont vite fait d'envahir des habitations. Plus en aval, Mbouamboua, petit village qui sert de point de passage entre Ngombé et Pokola, n'a pas été épargné.

Sur ce tableau, s'ajoute la rupture du trafic entre Pokola et Ouessou. Longue de 45 km, cette route en latérite a boosté les échanges entre la Likouala et la Sangha. Au-delà, le flux des personnes et des marchandises entre le Congo et la Centrafrique. L'inondation de cette route aura, pour ainsi dire, de véritables conséquences économiques en termes de baisse de production et, voire, de crise. À Pokola, les constructions situées le long de la rive gauche de la Sangha sont dans l'eau. Des évacuations sont signalées avec à la clé : un arrêt ou une baisse d'activités pour certains établissements commerciaux. Jusqu'à quand va durer cette



Un restaurant inondé à Pokola

situation ? Les autorités sont mobilisées devant « cette catastrophe naturelle » jamais connue ou presque. « Je me rappelle que la dernière fois que la sangha est sortie de son lit remonte à 2011 et à 2000 », indique Virginie, une habitante de Pokola.

La Sangha est l'un des plus importants affluents du fleuve Congo avec une largeur, par endroits, avoisinant 400 à 500 mètres. Cependant, elle est célèbre pour ses réguliers et longs étiages qui empêchent la navigabilité des bateaux en toutes saisons. « Alors que la régula-

rité des pluies nous enchantait pour voir revenir les bateaux et autres embarcations, nous voici contraints de subir les inondations. Un vrai contraste ! », lance un commerçant.

Et que dire des maladies que ce phénomène pourrait causer ? S'il est une catégorie de gens qui se frottent les mains, c'est bien celle des « pinassiers » que l'on a longtemps négligés. Eux seuls pourraient reprendre du service si jamais leurs pinasses, pirogues et hors-bord sont encore opérationnels.

La rédaction

FRANCE

Paris face à la terreur d'une nuit d'attentats

Des fusillades ont éclaté de manière simultanée le 13 novembre au soir dans les 10^{ème} et 11^{ème} arrondissements de Paris, au Bataclan lors d'un concert et au stade de France. Bilan provisoire : près de 130 morts et plusieurs centaines de blessés. Pour la première fois, depuis la guerre d'Algérie, la France a décrété l'état d'urgence.

Après plusieurs coups de semonces depuis l'engagement de la France en Syrie, Paris a vécu l'horreur absolue dans la soirée du vendredi 13 novembre. Aux environs de 21h30, de soudains coups de feu en rafale ont été signalés dans plusieurs endroits des 10^e et 11^e arrondissements de Paris.

Ces attaques en série, avec des tirs à répétition, ont eu lieu dans le centre de Paris à proximité de la rue Bichat et de la rue Albert, près du canal Saint-Martin, rue de Charonne, à proximité



Paris cible d'attentats terroristes le 13 novembre 2015 © WILLIAM ABENHAIM/SIPA

du Bataclan, une salle de spectacle bondée au cœur du quartier République où se donnait un concert devant 1500 personnes prises en otage par les terroristes. Au Bataclan, théâtre de l'attaque la plus sanglante, «on en-

tendait hurler, tout le monde essayait de fuir, les gens se piétinaient...C'était l'enfer», ont relaté des témoins. L'assaut était donné vers minuit. Au même moment, dans un message télévisé, François Hollande, qualifiant les

événements « d'une horreur », décrétait l'état d'urgence suivant la loi de 1955 instaurée dans l'ensemble du territoire. Les frontières françaises ont été fermées. Le bilan très lourd - près de 130 morts et plusieurs centaines de

blessés graves – pourrait s'alourdir dans les jours qui viennent. 8 assaillants sont morts dont 7 en se faisant exploser.

Samedi matin, le président de la République française a annoncé un deuil national de trois jours, après cet « acte de guerre », commis par « une armée terroriste, Daesh ». Dans la journée, l'un des terroristes du Bataclan était identifié comme étant Français et connu des services de renseignements.

Le drame de Paris s'inscrit dans une longue série d'actes terroristes revendiqués par la mouvance islamiste depuis la chute des Twin Tower à New York en passant par l'enlèvement des jeunes lycéennes du Nigéria, l'explosion dans un centre commercial de Nairobi jusqu'aux récents attentats d'Ankara, du Sinaï, de Beyrouth.

Noël Ndong
et Antoine Daniel Kongo

La France se savait visée

Plus de 10 000 hommes mobilisés depuis le début de l'année pour surveiller quelque 830 points sensibles sur son territoire, la France veille en connaissance de cause.

État d'urgence, renforcement des contrôles aux frontières, conseil des ministres extraordinaire, deuil national : les autorités françaises ont réagi promptement aux attentats terroristes survenus dans la nuit du vendredi 13 novembre, en plein cœur de Paris, faisant plus d'une centaine de morts et des dizaines de blessés dont certains grièvement. Ces actes insoutenables ont soulevé un émoi général en France et à l'étranger, ainsi qu'en témoignent les nombreuses réactions de condamnation de la part de plusieurs dirigeants du monde.

Il semble que l'alerte sur la menace qui pesait sur la France ait été donnée depuis les attaques terroristes perpétrées en début d'année (7,8 et 9 janvier) dans la capitale française, contre *Charlie Hebdo*, les forces de l'ordre et les clients du super marché Cacher. Dix-huit personnes avaient trouvé la mort au cours de ces événements qui avaient marqué les consciences par leur extrême violence, en particulier le sang froid avec lequel leurs auteurs donnaient la mort à des inconnus désarmés. À ce titre, le 13 novembre est une récidive qui montre que les instigateurs et les exécutants de ces attentats ne sont pas prêts de désarmer.

À l'instar des attaques du mois de janvier, celles du 13 novembre ont été revendiquées par l'Organisation État islamique contre laquelle combat une coalition de pays dont la France. Des témoignages recueillis auprès de quelques rescapés et relayés par la presse française ont indiqué que certains assaillants reprochaient à Paris de s'être engagé en Syrie et en Irak. C'est donc, pourrait-on dire, en représailles à la présence des forces françaises au sein de cette coalition que les djihadistes importent la guerre en plein cœur de Paris.

Des experts signalent la posture délicate dans laquelle se trouve la France aujourd'hui, car ceux qui agissent en terroristes sur son territoire ne sont pas des étrangers. Ou ne le sont plus comme ce fut le cas dans les années 1970-1980. Ce sont à présent de jeunes Français, nés et grandis chez eux,

en France, qui se sont radicalisés. De tous les pays européens, poursuivent les analystes, la France est celui qui compte plus de djihadistes ayant fait allégeance à l'Organisation État islamique. Au mois de mai dernier, d'après les chiffres communiqués par le ministre de l'Intérieur français, Bernard Cazeneuve, à la Commission d'enquête sur la surveillance des filières djihadistes de l'Assemblée nationale, on comptait un peu plus de 1 683 Français partis combattre en Syrie et en Irak. Des statistiques qui donnent le tournis et compliquent le travail des services de sécurité, car en même temps qu'augmente le nombre de jeunes Français en partance pour les zones de conflit, se produit le mouvement inverse de retour d'ex-combattants djihadistes sur le sol français. Quelque 4000 « suspects » seraient concernés par des activités qui appellent au renforcement de la surveillance policière autour de ce qu'ils font. La France est donc en guerre contre un ennemi qui n'est pas toujours facilement repérable et les attentats du 13 novembre en sont sans doute la preuve.

Des questions à se poser...

Ces attentats tombent mal pour la France qui doit accueillir, dans deux semaines, l'important sommet mondial sur le climat. François Hollande et son gouvernement y travaillaient avec une telle détermination qu'il est évident d'affirmer qu'avec ce qui est arrivé, les doutes plombent le succès de cette rencontre sur un double plan. En termes de participations, d'abord parce que les mesures prises sur l'État d'urgence et le contrôle aux frontières ont besoin d'un peu de temps pour être évaluées. En termes de décision ensuite, car dès lors que le cœur n'est plus à l'ouvrage chez l'hôte de la rencontre, le calendrier des discussions pourrait ne plus s'appliquer comme prévu. C'est un coup dur pour la ville Lumière, Paris, qui après la COP21, cette année, doit accueillir, l'année prochaine, Euro 2016 de football. Comment redonner confiance aux Français, comment réarmer les Parisiens de leur liberté d'aller

et venir, de fêter, danser, se promener, prendre l'air, fréquenter les musées et d'autres lieux de spectacles et de mémoire ? Tel est le défi que le gouvernement français doit relever maintenant. S'adressant à ses concitoyens au lendemain des attentats, le président français a promis un « combat impitoyable » contre les terroristes. C'est vrai que se trouvant sur plusieurs fronts, la France doit être courageuse. Elle était prévenue au regard des dispositions que ses hautes autorités avaient prises comme rappelé plus haut, elle l'est encore plus aujourd'hui car ses campagnes en Syrie, en Irak, au Mali, en Centrafrique, et bien avant cela, en Afghanistan et en Libye, lui ont attiré autant de sympa-

thie que de haine.

La France peut néanmoins se consoler de ce qu'elle n'est pas seule dans ce combat contre le terrorisme. La chaîne de solidarité qui s'est formée spontanément pour condamner les attentats qui se multiplient sur son sol permet de croire qu'elle a le soutien de ses partenaires. Mais ce soutien doit aller au-delà de la plainte, il doit épouser une approche globale des relations internationales de sorte qu'entre les États s'établisse un dialogue de tous les instants en mesure de leur assurer une stabilité bénéfique aux peuples qui les habitent.

Gankama N'Siah

Message du président Denis Sassou N'Gusso à François Hollande

Présidence de la République
du Congo



Brazzaville le 14 NOV 2015

Le Président de la République,

Monsieur le Président de la République,

C'est avec une très vive émotion et une profonde consternation que j'ai appris les attentats terroristes et odieux perpétrés à Paris dans la nuit du 13 novembre 2015, causant la perte de plusieurs vies humaines.

En cette circonstance particulièrement douloureuse, j'adresse, au nom du peuple et du Gouvernement congolais, ainsi qu'en Mon nom propre, Mes condoléances les plus attristées, à Votre Excellence, au peuple et au Gouvernement français ainsi qu'aux familles éprouvées.

Je voudrais par la même occasion exprimer mes sentiments de solidarité, de sympathie et de réconfort au peuple français, aux blessés et aux familles des victimes.

Ces actes barbares que Je condamne avec véhémence, nous interpellent tous et nous rappellent, une fois de plus, la nécessité pour la communauté internationale d'unir ses efforts en vue de combattre énergiquement le terrorisme et l'extrémisme sous toutes les formes.

Tout en M'inclinant devant la mémoire des disparus,

Je Vous prie d'accepter, Monsieur le Président de la République, l'expression renouvelée de Ma sincère compassion et de Mon total soutien.

Très Haute Considération.

Son Excellence Monsieur
François HOLLANDE,
Président de la République française

-PARIS-

TÉMOIGNAGE

Hervé Boueno est Congolais. Il témoigne sur les scènes de guerre de la veille, ce vendredi 13 novembre.



« Nous étions en cours de formation dans le quartier, à proximité de la rue de Charonne. Aux environs de 21h30, j'ai assisté à une vraie scène de guerre. Connaissant le quartier comme étant festif, j'ai cru, au départ, entendre des éclats de pétards ».

« Souvent, ici, les jeunes s'adonnent à des réjouissances. Mais quand je suis sorti des cours, j'ai vu des policiers affairés courir l'arme au poing. Dans tous les sens, c'était la débâcle. Des personnes allongées par terre. J'ai vite compris que non, ce n'était pas un jeu. Une scène surréaliste ! Tout le monde se posait des questions », a relaté le témoin congolais.

A.D.K.

REPÈRES

- 6 cibles attaquées presque simultanément à Paris et Saint Denis
- Près de 130 morts
- 300 blessés, dont 80 en état d'urgence absolue et 177 en urgence relative répartis entre les Hôpitaux Saint Louis, la Pitié Salpêtrière, Européen, Georges Pompidou, Henri Mondor, La Riboisière et Beaujon.
- 8 terroristes sont morts
- Le Président François a décrété un «deuil national de trois jours».
- Le groupe islamique Daech a revendiqué les attentats dans un communiqué officiel.

(Suite dossier page 10)



19 > 21 NOVEMBRE 2015
 BRAZZAVILLE
 FORUM INTERNATIONAL
 DES INVESTISSEMENTS AU CONGO



Plateforme de croissance & d'opportunités

➤ Prenez part à la transformation économique du Congo

Une occasion unique de multiplier les contacts de haut niveau et de découvrir les opportunités d'investissement au Congo.

- 3 JOURS de forum & rendez-vous BtoB
- 800 PARTICIPANTS dont 70 INTERVENANTS et experts de haut niveau et plus de 90 EXPOSANTS
- 45 PAYS REPRÉSENTÉS
- 7 FILIÈRES D'AVENIR : pétrole & hydrocarbures, mines, agriculture & agro-industrie, forêt & industrie du bois, BTP, tourisme & hôtellerie, services financiers

Information et inscription : www.icb2015.com

Twitter : @ICB_2015





Découvrez Paris avec **FLYPARIS**

Réservez en ligne dès maintenant, achetez votre billet et profitez de **15 %** de réduction sur vos vols à destination de Paris.

- Réservez votre billet sur www.flyecair.com
- Sur le site, entrez votre code promo pour bénéficier de la réduction de **15%**
- Offre valable du **30 octobre au 11 décembre 2015**
- Vols en Aller/Retour, au départ de **Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa.**

ATTENTATS TERRORISTES À PARIS

Jean Pierre Vidon reçu par le président Denis Sassou N'Gouesso

L'ambassadeur de France au Congo, dont le pays vient d'être frappé par une série d'attentats terroristes perpétrés à Paris, a été reçu le 14 novembre par le président de la République Denis Sassou N'Gouesso qui lui a présenté ses condoléances.

« Le président de la République m'a invité pour exprimer ses condoléances en ces moments douloureux que mon pays traverse depuis hier soir. Le chef de l'Etat m'a accordé cette audience, à l'image des relations extrêmement étroites entre le Congo et la France. Ce geste vient du fond du cœur. J'en suis extrêmement touché. Les autorités françaises seront touchées également lorsque je leur rendrai compte, ainsi que tous mes compatriotes vivant au Congo », a expliqué Jean Pierre Vidon, visiblement très marqué par ce drame « La France

est attaquée parce que c'est un pays libre qui communique avec l'ensemble de la planète. Dans la situation actuelle, comme l'a dit le président de la République, il faut songer à l'unité et au rassemblement que le président François Hollande cite bien souvent. La France doit faire preuve de sang-froid, la France doit se défendre. Avec un bilan de 128 morts et de nombreux blessés, dont plusieurs sont entre la vie et la mort, c'est un événement qui n'est jamais survenu dans le passé en France », a-t-il ajouté.

Au cours de cet entretien, a-t-il souligné, « le président de la République, Denis Sassou N'Gouesso a exprimé sa compassion ».

Dans la foulée, Jean Pierre Vidon a annoncé l'ouverture à partir de dimanche,



Jean Pierre Vidon accueilli par le président Denis Sassou N'Gouesso

d'un livre de condoléance à l'ambassade de France pour permettre à ceux qui le souhaitent de s'exprimer et témoigner de leur compassion à l'endroit de la France.

Yvette Reine Nzaba

Des réactions de soutien et de fermeté à travers le monde

À la suite de la série d'attaques terroristes perpétrées dans plusieurs lieux de Paris dans la nuit du 13 novembre, de nombreuses personnalités politiques réagissent en France et à l'étranger. Voici une compilation de leurs réactions :

Très rapidement, le président américain Barack Obama a adressé ses condoléances aux familles et au peuple français. Barack Obama dit vouloir proposer toute l'aide nécessaire à la France face à cette extraordinaire menace terroriste. « Il est trop tôt pour savoir qui a fomenté les attaques de Paris. Les États-Unis vont aider la France à traduire les terroristes en justice », a-t-il dit. Le secrétaire d'État américain John Kerry a condamné des « actes odieux et abominables ».

Pour sa part, le Conseil de sécurité des Nations unies dénonce « des attaques terroristes barbares et lâches » et a souligné « la nécessité de traduire les auteurs de ces attaques en justice », tandis que le président de l'Assemblée générale des Nations unies, Mogens Lyketoft, appelle à la solidarité internationale.

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a, quant à lui, dénoncé des « attaques terroristes méprisables » et a affirmé « se tenir au côté du gouvernement et du peuple français ». Le Vatican a également condamné les attaques terroristes à Paris et a évoqué « une violence terroriste folle ». Il appelle à une réponse décisive pour empêcher la propagation de « la haine meurtrière ». « Nous condamnons ces attentats de la manière la plus ferme ensemble avec le pape et avec tous ceux qui aiment la paix », a assuré le père Federico Lombardi, porte-parole du Vatican. La chancelière allemande Angela Merkel a dit être « profondément choquée » par les attaques « à l'évidence terroriste ».

Le Premier ministre britannique, David Cameron, s'est dit choqué par les événements à Paris : « Nos pensées et nos prières vont à destination du peuple français. Nous ferons tout notre possible afin de l'aider ». Comme après chaque attentat dans le monde occidental, le Kremlin a vite réagi. Vladimir Poutine a exprimé ses condoléances, le soutien et la solidarité de la Russie à François Hollande et à l'ensemble du peuple français.

Et son porte-parole, Dmitri Peskov, a condamné la série d'« attentats odieux » et les « assassinats inhumains », assurant que Moscou se tient prêt à apporter « toute son aide dans l'enquête ».

Le chef du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy, a fait parvenir un télégramme, samedi matin, à François Hollande dans lequel il assure le soutien de l'Espagne et de ses forces de sécurité à la France dans la lutte contre le terrorisme. Dans un message adressé à son homologue français, François Hollande, le président chinois, Xi Jinping, a condamné vivement les attaques terroristes à Paris, et présenté ses condoléances aux victimes, aux blessés et aux familles. Le président chinois a, par ailleurs, souhaité renforcer la coopération avec la France et le monde entier pour lutter contre le terrorisme et « assurer la sécurité de tous les peuples ».

Les réactions des dirigeants africains

Les attentats terroristes à Paris n'ont pas laissé indifférents les dirigeants africains qui ont vivement réagi et manifesté leurs soutiens à la France et aux familles des victimes. Le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Gouesso, s'est exprimé sur sa page Facebook en ces termes : « Horreur sans nom et crime odieux. Dans cette épreuve, les Congolais et moi-même exprimons notre compassion et solidarité au peuple de France ». De son côté, le Premier ministre malien Modibo Keita a déclaré : « Nous exprimons notre profonde solidarité au peuple et au gouvernement de France. Nous savons que ce peuple est en train de payer le prix de son attachement aux valeurs universelles de liberté, de démocratie et de solidarité. Il n'y a pas de sécurité zéro. Il n'y a pas une façon absolue d'éviter cela, mais il faut une grande détermination. Et je suis sûr que le peuple français pourra surmonter cette dure épreuve, puisque lui-même s'est très souvent aligné d'ailleurs aux autres peuples du monde pour lutter contre la violence et le terrorisme. (...) En réalité, le terrorisme aujourd'hui n'a pas de frontières. C'est un phénomène qui n'est plus circonscrit dans un seul pays, dans une seule zone. C'est un phénomène qui est devenu mondial. Et par conséquent, il faut une espèce de coalition ».

Le Sénégal par la voix de son président Macky Sall s'est également exprimé sur les attentats de Paris. « Je suis profondément indigné par les graves attentats terroristes qui viennent d'endeuiller notre pays ami. C'est une terrible épreuve. Je voudrais, en ces moments de grande douleur que nous partageons, vous exprimer mes sentiments de profonde compassion et de solidarité. Le Sénégal condamne très fermement ces actes barbares qui s'attaquent, au-delà de la France et du peuple français, à notre humanité commune », a-t-il dit, ajoutant :

« J'exprime en la circonstance mon soutien total au président François Hollande ». Le président Macky Sall se trouve à Antalya, en Turquie, où il doit prendre part au sommet du G20. Le président gabonais, Ali Bongo s'est exprimé sur Twitter : « J'exprime toute ma solidarité au peuple français touché une nouvelle fois par des attaques terroristes abjectes », écrit-il. « Face à l'horreur de ces actes qui touchent la France, ce sont tous les peuples libres du monde qui sont visés ». « Je souhaite aussi faire part de tout mon soutien au président de la République française », conclut le président gabonais. Le ministre tchadien des Affaires étrangères, Mahamat Béchir, a déclaré : « Les terroristes, c'est des diables qu'il faut chasser, qu'il faut retrouver, qu'il faut améantir partout où il y en a. Ce qui s'est passé aujourd'hui à Paris, nous le regrettons amèrement et nous disons une fois de plus que les terroristes sont là. Que la communauté internationale se mobilise pour lutter contre ces terroristes sauvages ».

Plusieurs autres dirigeants du monde ont également réagi à la suite des attaques terroristes qui ont endeuillé la France. Entre autres, le porte-parole du gouvernement japonais, Yoshihide Suga, le Premier ministre canadien, Justin Trudeau, le Premier ministre italien, Matteo Renzi, le président turc, Recep Tayyip Erdogan...

Signalons que le président français François Hollande a décrété l'état d'urgence et un deuil de trois jours, puis convoqué le Parlement réuni en congrès lundi à Versailles. Il a désigné le groupe État Islamique comme responsable de cette vague d'attaques terroristes.

Yvette Reine Nzaba

CHRONIQUE

La Semaine Nationale de la Culture au Burkina Faso

Pour mieux s'investir dans le secteur culturel, il y a de l'intérêt évident à s'inspirer ou à découvrir la Semaine nationale de la Culture des « Hommes Intègres », car il s'agit du plus grand festival de l'agenda culturel du Burkina Faso, et en la matière, il va de soi que les Burkinabé ont une réelle expérience.

Biennale créée le 27 juin 1984, elle s'est fixé pour missions, depuis plus de 30 ans, d'une part, d'identifier, de valoriser et de promouvoir des expressions et identités culturelles des communautés du Burkina Faso et, d'autre part, de promouvoir la création culturelle et artistique, sous l'impulsion d'une Direction générale (DG-SNC) basée à Bobo-Dioulasso. Celle-ci peut se targuer d'avoir réussi l'exploit d'organiser 17 belles éditions innovantes dont la dernière s'est tenue en avril 2014.

Elle se déploie en deux phases : celle des sélections régionales et la phase finale qui réunit bien plus de 2000 artistes, sportifs et spécialistes de l'art culinaire autour d'une compétition.

On l'aura compris, cette manifestation culturelle biennale et pluridisciplinaire est organisée par l'État du Burkina Faso à travers son ministère de la Culture et du Tourisme. La phase finale comporte deux grands volets :

- le volet compétition du Grand Prix National des Arts et des Lettres (GPNAL) et ses cinq catégories Arts du spectacle, Arts Plastiques, Littérature en Français, Art Culinaire et Sports Traditionnels, partie intégrante, s'il en est, du patrimoine culturel immatériel, notamment au travers de la lutte et du tir à l'arc si chers aux communautés culturelles du Burkina Faso ;

- le Volet Festival, quant à lui, se décline à travers des animations populaires sur podium (Plateaux artistiques Off), des expositions littéraire et muséale, une foire commerciale, une foire gastronomique, un village des communautés, des visites touristiques guidées, etc.

Le festival donne lieu à des innovations importantes parmi lesquelles le marché des arts qui confère une originalité à chaque édition.

Autres temps forts de cette emblématique semaine : les cérémonies officielles d'ouverture et de clôture avec des prestations artistiques de grande qualité, un carnaval des régions participantes et la prestation d'artistes confirmés nationaux et internationaux.

Les Plateaux artistiques Off, pour rapprocher les mélomanes de leurs artistes et accueillir des troupes, orchestres et vedettes en musique traditionnelle et moderne parmi lesquels des artistes prisés, des artistes invités venant de l'extérieur et même des artistes en compétition.

Le Village des communautés, véritable expression du patrimoine culturel immatériel présent au Burkina Faso, est un espace convivial de rencontres et d'échanges.

La Foire artisanale et commerciale, pour la promotion des différents secteurs de l'activité socioéconomique et culturelle, accueille une diversité d'exposants évoluant dans divers domaines comme les télécommunications, l'informatique, le commerce, l'artisanat et l'artisanat d'art, l'industrie et les mines, l'agriculture, la sylviculture, l'élevage, la pharmacopée traditionnelle, etc.

Les activités littéraires, entre les acteurs de la chaîne du livre, écrivains, éditeurs, imprimeurs, libraires, bibliothécaires, etc. La foire gastronomique, l'une des attractions de cette biennale.

Un espace d'initiation aux arts est mis en place depuis 1992 dans le but de transmettre des connaissances sur les métiers d'art et d'artisanat et pour l'éveil artistique des jeunes, scolaires et non scolaires, de 8 à 15 ans.

Les moyens financiers dont dispose la manifestation sont constitués de la dotation de l'État, des recettes générées par les activités et des contributions et appuis divers des partenaires.

La 18^e édition à Bobo Dioulasso se tiendra l'an prochain du 26 mars au 2 avril, sous le thème : « Culture et Cohésion nationale ». Alors franchement, muni de telles informations, doit-on encore hésiter pour aller à la rencontre de cette inestimable et riche source de la diversité infiniment culturelle du Burkina Faso ?

Ferréol Constant Patrick Gassackys

OFFRE D'EMPLOI

La clinique mobile iCare recherche des candidats bilingues (français-anglais) pour des postes :

- Médecin urgentistes ou réanimateurs
- infirmiers urgences
- chauffeurs-mécaniciens diésélistes

Envoyez votre CV, lettre de motivation dactylographiée et les copies de vos diplômes par :

E-mail à recrutement@maya-ma.org,

ou déposez votre dossier au quartier TCHIMBAMBA en face de l'hôtel INDIA PALACE (rue de l'ex MUCODEC)

Ou encore appelé au : 06 454 88 60 pour de plus amples informations,

Au plus tard le 20 Novembre 2015.



ÉLIMINATOIRE COUPE DU MONDE DE FOOTBALL RUSSIE 2018

ÉCRIVONS ENSEMBLE UNE NOUVELLE HISTOIRE !

Tous, soutenons les **Diabes Rouges**
ce 17 novembre 2015 au Stade
Alphonse Massamba-Debat
pour le match **CONGO-ETHIOPIE**.



airtel, sponsor officiel des Diabes Rouges



COP21

Fabienne Keller : « Il faut un dialogue plus équilibré entre les pays victimes des effets du changement climatique et ceux qui sont émetteurs »

Sénatrice française, Fabienne Keller est également présidente déléguée du groupe France-Afrique centrale pour la République démocratique du Congo. Très engagée sur les questions environnementales, elle est membre des groupes de travail du Sénat français sur les négociations climatiques internationales et sur les conséquences géopolitiques du changement climatique dans les espaces maritimes en perspectives de la COP21.

Les Dépêches de Brazzaville : Vous venez de publier le rapport « Aide publique au développement et climat », en faveur des pays les moins avancés. Quelles en sont les grandes lignes ?

Fabienne Keller : Dans le cadre de mon travail à la commission des finances, j'ai analysé l'aide publique française au développement qui concernait les changements climatiques et en particulier les questions d'adaptation (Ndlr. Les stratégies, initiatives et mesures individuelles ou collectives visant, par des mesures adaptées, à réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains contre les effets réels ou attendus des changements climatiques). Cette dernière ne représentait qu'un petit dix pour cent de l'ensemble des engagements de l'Agence française de développement qui sont comptabilisés au titre du climat. En outre, j'ai également recherché les volumes d'aide Nord-Sud toujours comptabilisés climat et qui concernent toujours les pays les moins avancés. Là aussi, d'une année à l'autre, on est toujours inférieur à 10%. Sur ces deux objectifs, j'ai proposé que l'on se fixe un objectif à échéance assez rapprochée, par exemple en 2020, que l'on atteigne de 20% de financement climat consacrés à l'adaptation, 20 % de financement climat

ciblés sur les pays les moins avancés. Dans la perspective de la COP 21, le rapport se proposait de faire une analyse des financements climats, adaptation-atténuation. Le rapport est centré sur les pays du Sud qui sont victimes de la double peine. Ils ne contribuent pas beaucoup à l'effet de serre mais ils sont les premiers à en subir les conséquences : élévation du niveau de la mer, salinisation des terres par remontée du sel dans les fleuves, désertification des zones, difficultés d'accès à l'eau, aggravation variations et des accidents climatiques notamment des pluies. C'était la première fois qu'on mettait en avant les chiffres sur l'adaptation et l'aide climatique pour les pays les moins avancés.

LDB : quelles solutions préconisez-vous au regard des points cités ci-haut ?

FK : La solution réside en une volonté publique de cibler les aides plus particulièrement sur l'adaptation, c'est-à-dire la préparation à cette remontée des eaux, à la salinisation. Il faut privilégier les projets qui permettent de se préparer à ces changements climatiques. C'est toute la question de l'accès à l'eau et de la limitation de l'effet des catastrophes et des accidents climatiques. C'est une question de volonté et d'objectifs qu'il faut exiger ou imposer notamment à l'Agence française de développement.

LDB : Pensez-vous que la COP 21 sera un succès

FK : Je crois que ce sera, dans tous les cas, une belle étape, puisque plus de 150 pays ont déjà déposé leurs propositions, il y a une magnifique mobilisation des acteurs non gouvernementaux : villes, acteurs non gouvernementaux, etc. Une mobilisation des acteurs dans leur diversité. Mais cela ne



Fabienne Keller

doit pas masquer la responsabilité spécifique des gouvernements. C'est là que l'on va suivre avec attention leur volonté ou non de s'engager. Mais le point le plus important pour moi, et c'est pour cela que j'ai rédigé un rapport à ce sujet, c'est le financement et en particulier le financement du fonds vert pour lequel il n'y a aujourd'hui que des promesses et peu d'engagements qui ne portent beaucoup que sur des prêts et pas assez sur des dons. Or, on sait très bien que pour l'adaptation, c'est-à-dire pour se préparer à des catastrophes climatiques, ce ne sont pas des investissements qui sont rentables tout de suite. Ils reconstituent juste l'état des lieux tels qu'il n'aurait jamais dû être modifiés par l'élévation des températures. Ces financements doivent se faire principalement sous forme de dons. La seule manière réaliste est de le faire à la bonne hauteur de manière suffisamment puissante, est de créer une ressource, et la planète est la bonne échelle.

LDB : En quoi les sujets qui seront développés lors de la Cop 21 sont essentiels pour l'Europe et les pays émergents ?

FK : L'Europe est un acteur important et a déposé ses propositions très tôt. Nous avons une politique européenne très intégrée sur des objectifs de moindre émission, de meilleure efficacité énergétique et de parts plus importantes des énergies renouvelables. On avait pris les premiers engagements depuis 2008 avec le paquet énergie-climat pour 2020. On a repris des engagements plus importants l'année dernière pour 2030. L'Europe est dans une dynamique

d'exemplarité dont je suis très heureuse et qui va dans le bon sens, même s'il reste des débats au sein de l'Union. Pour les pays émergents, c'est à la fois stratégique et compliqué puisque ils acceptent de s'engager sur le contenu carbone de leur croissance mais pas sur un niveau absolu car ils ne souhaitent pas que leur croissance soit plafonnée par des engagements en tonnage qui les bloqueraient. Le positionnement des opinions publiques nationales est important notamment dans les pays émergents pour accepter ces contraintes environnementales et mieux les prendre en compte.

LDB : vous faites partie du groupe d'amitié France-Afrique centrale du Sénat. Est ce que l'Afrique à quelque chose à dire sur l'écologie ?

FK : Je suis certaine que les nombreux pays d'Afrique, leurs représentants et les maires de grandes villes sont un message à porter. J'ai rencontré un certain nombre de responsables du Sénégal, dans le

cadre de mes fonctions, je connais assez bien le Cameroun et je suis engagé en RDC. Un des sujets-clés va être celui de construire un dialogue plus équilibré entre les pays qui subissent les effets du changement climatique et ceux qui sont émetteurs. Cela doit se faire dans un partenariat respectueux des positions et des contraintes de chacun.

LDB : Finalement, l'Afrique n'est-elle pas plus légitime que l'Occident qui a connu un développement très rapide mais sans prendre en compte la dimension écologique ?

FK : Les pays d'Afrique subsaharienne ou d'Afrique centrale ont une vision sur le changement climatique. Il existe une conscience forte et une mobilisation pour se préparer et éviter cet avenir inquiétant. On progressera tous dans un respect des postures de chacun et dans une relation équilibrée. Cette élévation de la température qui n'est pas causée par les pays africains est clairement un défi mondial et il est normal que l'on crée une ressource mondiale pour le financer.

LDB : Quels rôles peuvent jouer les villes dans la lutte contre le réchauffement ?

FK : Je suis convaincue de l'efficacité de l'action des villes. La ville de Bordeaux est exemplaire dans ce domaine. Les villes ont noué des partenariats avec d'autres villes et les différents services (eaux, production d'énergie, etc.) se mettent facilement en synergie les uns avec les autres. Un travail très constructif et très concret est déjà à l'œuvre et peut être amplifié. La prise de conscience de l'importance des acteurs locaux est un élément important de tout ce débat sur la Cop 21.

Patrick Ndungidi

DIALOGUE NATIONAL

L'Église catholique opposée à toute idée de transition

Le dialogue national convoqué par le chef de l'État ne doit énerver directement ou indirectement la lettre et l'esprit de la Constitution de la République, a interpellé la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénc).

Au moment où le chef de l'État s'apprête à convoquer le dialogue national, un concept qui plane sur le microcosme politique congolais depuis l'ouverture des consultations présidentielles, l'Église catholique par le biais de la Cénco est montée au créneau pour donner sa perception par rapport à cet enjeu national. Dans une récente déclaration signée par son président Mgr Nicolas Djomo, la Cénco se positionne comme le défenseur de la Constitution dont l'esprit et la lettre devraient être sauvegardés pendant le dialogue.

Celui-ci, affirme cette structure chrétienne, ne doit pas non plus ignorer les institutions de la République prévues par la Constitution. « *Concevoir la démarche ou procéder autrement comporterait le danger, aux conséquences incalculables pour la nation, de rouvrir le débat sur la révision ou le changement de Constitution dans ses articles verrouillés ou, en tout cas, d'en envisager la perspective* », prévient la Cénco qui prône le respect absolu du cadre institutionnel et constitutionnel en vigueur. Ce qui, dans l'entendement de l'Église catholique, implique notamment qu'aucune transition ne soit organisée, car contraire à la Constitution et qu'aucune institution extraordinaire ne soit créée. Une façon comme en mille de s'opposer à toute idée d'une transition à l'is-

sue dudit dialogue qui donnerait lieu au glissement du mandat présidentiel alors que l'Église catholique milite pour l'organisation des scrutins dans les délais constitutionnels.

Quoique convaincue du bien-fondé de ce conclave susceptible d'aplanir les différends et de conjurer la crise politique liée à l'organisation des élections à venir, en particulier celle de la présidentielle de 2016, la Cénco pense néanmoins que pour réussir un tel pari, « toutes les parties prenantes au dialogue doivent s'engager sincèrement, de prime abord et sans atermoiement, au respect de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale et de l'ordre constitutionnel ». Bien plus, cette structure de l'Église catholique souhaite que « les conclusions du dialogue



Mgr Nicolas Djomo, président de la Cénco

qui doivent aller dans le strict respect de la Constitution soient consignées dans un accord politique électoral liant toutes les composantes représentées aux assises ». Et d'ajouter que les

composantes sont censées s'engager à traduire rapidement ces conclusions en actes juridiques et administratifs, selon le cas, au sein des institutions.

Alain Diasso

COMMÉMORATION

Un hommage rendu à Bruxelles aux anciens combattants de la force publique

La cérémonie s'est déroulée, le 11 novembre, au Square Riga, situé dans la commune de Schaerbeek à Bruxelles, où est érigé un monument en faveur des troupes des campagnes d'Afrique qui ont combattu entre 1885 et 1960



Joseph Mbungu (au centre) pendant le dépôt des gerbes de fleurs

Plusieurs membres de la communauté congolaise de Belgique étaient présents à cette cérémonie pleine d'émotions et rythmée par des chansons, des discours, le dépôt de gerbes de fleurs ainsi que l'évocation de quelques noms de ces anciens combattants. L'un des moments forts de cette commémoration a été le discours prononcé par le doyen de la communauté congolaise, Joseph Mbungu Nkandamana, journaliste et ancien éditeur de la revue *Présence congolaise*. « *Si nous sommes rassemblés ici en cette journée mémorable du 11 novembre 2015, devant ce monument historique, c'est pour commémorer, à l'occasion des 100 ans de la première guerre mondiale 14-18 et des 75 ans de la Deuxième Guerre mondiale, le souvenir des vaillants soldats congolais qui ont servi sous le drapeau du Congo belge pendant ces deux guerres et qui ont payé au prix fort de leur sang pour l'instauration de la paix, de la liberté et de la démocratie dans le monde. Birmanie, Éthiopie, force publique, Bongolo, Victoire, Assossa, Gambela, Saïo, Tabora, Mahenge... des noms de rues et avenues à Kinshasa en RDC, mais également dans certaines villes de la Belgique qui rappellent les différentes localités, les différentes batailles où s'illustrèrent nos vaillants soldats* », a déclaré le doyen Mbungu.

Des victoires à ne pas oublier

Au cours de la Première Guerre mondiale, a rappelé l'ancien journaliste, des unités renforcées de la force publique combattirent l'empire colonial Allemand durant la campagne d'Afrique de l'Est, au Cameroun, au Rwanda, au Burundi et sur le territoire actuel de la Tanzanie. « *Elles remportèrent divers succès militaires, notamment Tabora et Mahenge gagnant le respect de leurs alliés français, portugais et britanniques et même de leurs ennemis allemands. De même en 1942, le 11e bataillon congolais gagna les batailles d'Assossa, Saïo et Gambela en Abyssinie. Durant les deux guerres mondiales, les Congolais se retrouvèrent au front de l'Yser en Belgique, du Rwanda-Urundi, en Tanzanie, au Nigeria, en Égypte, en Palestine et jusqu'en Birmanie. Et partout, ils ont combattu avec bravoure et succès. Mais à leur retour au pays, ils s'opposèrent à leur réintégration au sein de la force publique, à cause du régime discriminatoire régnant au Congo. En guise de remerciement, les autorités coloniales ne trouveront d'autres solutions que la démobilisation immédiate des éléments jugés capricieux et les dispersèrent à travers tout le pays afin d'éviter que leurs idées révolutionnaires ne se propagent au sein de l'ensemble de la force publique* », a encore rappelé le doyen de la communauté congolaise de Belgique

Une compensation à la hauteur des efforts de guerre.

Ce dernier a salué avec émotion la bravoure, le courage et la persévérance des vaillants combattants congolais. Mais il a déploré que ces derniers n'ont jamais reçu aucune récompense après la guerre. À cet effet, il a souligné que pour le gouvernement belge en exil durant ces deux guerres et, par conséquent, pour la Belgique elle-même, le Congo a constitué par deux fois un atout décisif. Cependant, a-t-il regretté, jusqu'aujourd'hui, la Belgique officielle donne l'impression d'ignorer cette vérité historique. « *Nous demandons au royaume de Belgique de corriger cette injustice et qu'à l'instar d'autres anciennes puissances coloniales, une compensation à la hauteur des efforts de guerre consentis soit octroyée aux ayants droit et à tout le peuple congolais, sans oublier la diaspora congolaise en Belgique. En ce jour mémorable, nous venons donc non seulement rendre hommage mais nous réapproprier notre histoire, celle de la liberté, celle du respect du sang versé par nos soldats qui ont été les éléments moteurs de toutes les victoires sur les différents fronts ou ils furent appelés* », a martelé Joseph Mbungu. À la suite de la cérémonie, une conférence a été organisée au sein de l'Église de la Sainte famille, située en face du monument, sur le thème « *Le Congo Belge, centre névralgique durant la guerre 40-45* ». Parmi les intervenants figuraient François Ryckmans, petit-fils de Pierre Ryckmans, ancien gouverneur du Congo Belge; Zana Etambala, professeur à la KUL et chercheur au musée royal de l'Afrique centrale ainsi que Joseph Mbungu qui a de nouveau livré un témoignage poignant sur la vie au Congo pendant la guerre.

Patrick Ndongidi

AUDIT DU FICHIER ÉLECTORAL

Sentiment mitigé des experts de l'OIF

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a officiellement remis, le 12 novembre, à la Céni son rapport sur l'audit externe qu'elle a effectué sur le fichier électoral.

Le fichier électoral de la Céni récemment audité par des experts de l'OIF est incomplet et contient des faiblesses. Ce fichier devrait être stabilisé et fiabilisé. C'est à ce constat que sont parvenus les experts de l'OIF ainsi que la Ligue nationale pour des élections libres et transparentes (Linelit). Ces deux structures spécialisées en matière électorale restent, en effet, convaincus qu'il y a moyen d'améliorer ledit fichier, fruit d'efforts consentis depuis 2011 par la Céni dans sa quête de parvenir à un fichier électoral consolidé répondant en partie à certaines des recommandations issues du bilan du scrutin de 2011. Malgré les déficiences décelées dans ce fichier électoral, l'OIF reste néanmoins convaincue qu'il est possible de respecter les délais constitutionnels et tenir la présidentielle et les législatives en novembre 2016. « *C'est une question de volonté politique* », a soutenu son Envoyé spécial pour les Grands lacs Pascal Couchepin à l'occasion de la remise officielle à la Céni du rapport d'audit externe effectué sur le fichier électoral.

Le fait que les experts de l'OIF n'ont pas eu accès à toutes les données aurait, de l'avis du président de la Linelit Jérôme Bonso, biaisé le travail d'audit externe effectué étant en-

tendu que les deux grands supports censés orienter les recherches, en l'occurrence le serveur central et le serveur back up, n'ont pas été examinés. Un point de vue qui rejoint celui des experts de l'OIF qui soutiennent le caractère incomplet de l'audit réalisé. D'où la nécessité de procéder à une nouvelle révision s'impose pour élaguer les doublons, les électeurs décédés et pour intégrer les nouveaux majeurs. Les experts de l'OIF repartent donc avec un sentiment mitigé vu qu'une étape importante, celle de l'examen de la base des données, n'a pas été examinée, la Céni ayant jugé inopportune de mettre tous les éléments techniques réputés sensibles à la disposition des enquêteurs.

Au chapitre des recommandations, l'OIF a demandé au gouvernement de poursuivre la réforme de l'État civil sur la base d'un recensement général de la population à vocation d'état civil en vue de créer à l'avenir des liens entre les données issues de ces travaux et la constitution du fichier électoral. À la Céni, il lui a été recommandé d'entreprendre les réformes nécessaires permettant d'aboutir à un fichier électoral inclusif intégrant les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans. La centrale électorale est aussi exhortée à évaluer le calendrier électoral des échéances de convocation du corps électoral pour permettre une mise à niveau du fichier concomitante, valable pour plusieurs scrutins approchés, et autres.

Alain Diasso

CINÉMA

La réalisatrice Pascale Touloulou veut entendre à tout prix La voix des statuette

En visite au Musée Ma-Loango, la jeune citadine est convaincue d'avoir reçu un message inaudible de la part de trois sculptures ancestrales qu'elle emporte avec elle dans l'espoir de trouver un interprète qui puisse le lui révéler de manière claire mais rien n'y est fait.

Toute la trame de l'histoire du documentaire *La voix des statuette* de Pascale Touloulou se déroule sur son voyage initiatique qui n'en est pas vraiment. En effet, résolue à déchiffrer le message qu'elle aurait reçu de la part du masque teke de Lekoumou, de la statuette à trois têtes d'usage pour les cultes des jumeaux et la statue de l'ancêtre Bembe, la réalisatrice ne trouve pas satisfaction. Contrairement à ses attentes, il ne se trouve sur son parcours personne qui soit en mesure d'établir directement un lien avec ses objets significatifs de la tradition avec elle, car ils n'en maîtrisent pas vraiment les valeurs intrinsèques.

Pour le cas du masque, chacun y va un peu de son petit commentaire dans l'interprétation des symboles qui le compose. Et, en dernier ressort, elle apprend que le seul personnage habilité à lui en dire plus n'est pas en mesure de le faire en raison de son âge avancé. Le vieillard, qui ne sortirait même plus de sa maison, le portait autrefois et tout un mythe est raconté autour des pouvoirs exceptionnels dont il était pourvu.

Quant à la statue de l'ancêtre Bembe qu'elle confie au guérisseur Tembe na ba Mbanda, elle apprend qu'elle n'est ni plus ni moins qu'un simple bout de bois. L'œuvre ne comporte aucun esprit et donc ne peut lui avoir parlé lui affirme et reconferme le guérisseur qui en vient même à lui demander si elle voulait qu'il le « charge » d'esprits. Ce à quoi il se refuse quand il apprend qu'elle appartient au musée. C'est un patrimoine de la nation, comme il l'explique à la réalisatrice, et donc ne peut pas servir à un usage personnel et elle ne peut prétendre s'en approprier.

Mise en garde

Curieusement, la statuette à trois têtes ramène Pascale Touloulou à ses origines. Son aïeul Malanda Ma croix Koma était un exorciste. Et son grand-père qu'elle trouve sur place, qui est du reste déjà un homme d'un certain âge au dos vouté, reconnaît la sculpture mais il met sa petite-fille en garde. Il lui conseille de marcher avec sagesse. Mais avant tout, il veut savoir pourquoi elle s'entête à croire que la statuette lui a parlé. À l'entendre faire l'exposé de ses motifs, il finit par comprendre la préoccupation de Pascale. Visiblement, elle tient à consulter les esprits quitte à trouver auprès d'eux une réponse ou, mieux, une directive sur ce qu'il lui convient de faire. « *J'ai fini mes études, je travaille mais je ne suis pas mariée et encore moins mère* », explique la réalisatrice du film à son grand-père. Ce dernier lui enjoint de rechercher plutôt la voie de Dieu que de recourir aux esprits. Pourtant, c'est dans la tradition que cette dernière veut trouver refuge, ou plutôt la solution à sa préoccupation. Il est surprenant alors de voir que ce soit la citadine qui pense de la sorte et qu'en retour, ce soit le gardien des traditions, censé l'encourager dans cette voie en raison de son ancrage aux coutumes, qui lui enjoigne de ne pas le faire. Il lui recommande au contraire de se confier en Dieu.

Pascale ne semble pas l'entendre de cette oreille. Elle l'a clairement dit lors de la projection de son film en ouverture du Festival Vision documentaire, le 10 novembre, à Kinshasa. En effet, dans le débat qui a suivi, elle a affirmé avoir l'intention de poursuivre son film dans le cas où elle en trouvait les moyens. Visiblement insatisfaite de n'avoir reçu aucune réponse allant dans le sens de ses attentes, elle entend poursuivre ses investigations. Son besoin d'entrer en communion avec le monde des esprits semble plus intense que jamais.

Nioni Masela

INTERVIEW

Jean-Robert Ndudi : « L'objectif du KINFOR16 est de mettre en avant les atouts économiques de la RDC »

Jean-Robert Ndudi est administrateur-délégué d'Africa Rise, organisation belge dont l'objectif est de faciliter les contacts d'affaires entre les entrepreneurs européens et africains. C'est dans ce cadre que la structure organise le Kinshasa International Forum prévu (KINFOR) du 26 au 27 janvier 2016 dans la capitale congolaise. Depuis 2014, Africa Rise organise également en Belgique l'Africa-Belgium Business Week (ABBW).

Les Dépêches de Brazzaville : Vous organisez le Kinshasa International Forum sur le thème «Émergence de la RD Congo par l'entrepreneuriat et la responsabilité sociale des entreprises». Pourquoi le choix de ce thème ?

Jean-Robert Ndudi : Il s'agit, pour nous, de sensibiliser les entreprises à prendre en compte la RSE afin d'en faire une stratégie pour un développement durable en RDC. Il est essentiel aujourd'hui que les entreprises contribuent au développement économique de leur pays tout en tenant compte des réalités sociales, environnementales, humaines locales. C'est aujourd'hui dans le contexte mondial le gage d'une économie responsable.

LDB : Combien d'entreprises se sont-elles enregistrées à ce jour ?

JRN : Notre objectif est d'atteindre cinq cents entreprises congolaises et deux cents entreprises d'Europe, d'Afrique du Nord et d'Amérique du Nord. Actuellement, une centaine d'entreprises de la RDC, du Congo Brazzaville et de la Bel-



Jean-Robert Ndudi

gique sont déjà inscrites.

Plusieurs autres entreprises du Québec, des États-Unis, de la France, du Luxembourg et de la Suisse se sont également préinscrites.

LDB : Le KINFOR vise-t-il des secteurs prioritaires ?

JRN : c'est un forum multisectoriel. Mais quelques secteurs seront mis en avant comme le transport, la construction, l'agriculture ou encore les finances. À ce sujet, plusieurs banques seront présentes afin notamment de présenter des projets d'investissements et d'exposer sur les différents moyens de financement qu'elles mettent en place pour soutenir les jeunes entrepreneurs congolais.

LDB : Vous avez déjà organisé en Belgique deux éditions de l'ABBW. Quelle est votre évaluation de ces deux éditions, quels en sont les impacts positifs et comment avez-

vous capitalisé cette expérience en vue de l'organisation du KINFOR ?

JRN : La première édition de l'ABBW a eu lieu en Avril 2014 à Charleroi avec plus de 270 participants, issus de douze pays africains. La RDC était à l'honneur. Une trentaine de partenariats et de contrats ont été signés pendant et après le forum. Le bilan fut donc assez positif pour une première édition de ce type en Belgique. Fort de ce succès, nous avons décidé d'organiser l'ABBW chaque année en améliorant la qualité des intervenants. Lors de la deuxième édition, en avril 2015, à Genvat, le

pays mis à l'honneur était la Côte d'Ivoire et nous avons enregistré plus de huit cents participants. Le Premier ministre ivoirien, à la tête d'une forte délégation d'entreprises publiques et privées, a pris part à l'événement. Il était également accompagné de deux ministres. Par ailleurs, la Tanzanie et la RDC ont bénéficié d'un focus. Vingt-cinq pays ont pris part à cette deuxième édition dont dix-sept pays africains. Dès le premier jour, un contrat d'un peu plus d'un million d'euros a été signé entre une entreprise belge et une autre du Bénin. En outre, une pré-mission a été organisée en Côte d'Ivoire, deux semaines après le forum, sur invitation du Premier ministre ivoirien Daniel Kablan Duncan. Cette pré-mission a débouché sur une mission économique qui va se dérouler à Abidjan du 30 novembre au 4 décembre dans le secteur des transports. Cette expertise nous a permis de nous lancer dans

un projet comme le KINFOR. Nous exportons ce concept à Kinshasa à la demande des entrepreneurs congolais qui étaient présents lors de la deuxième édition de l'ABBW et qui ont constitué la délégation africaine la plus importante, avec plus de soixante-deux entrepreneurs congolais. Le KINFOR sera donc une première expérience sur l'Afrique. À la suite des plusieurs autres sollicitations, nous prévoyons d'organiser d'autres forums du même type sur le continent.

LDB : Dans le classement Doing Business de la Banque mondiale, la RDC n'occupe pas une place de choix. Dans ce contexte, pensez-vous que l'émergence d'un entrepreneuriat local au Congo, qui est l'un des objectifs du KINFOR, est possible ?

JRN : Malgré la situation qui prévaut en RDC, la croissance congolaise est aujourd'hui une réalité, même s'il reste encore de nombreuses choses à accomplir. Le KINFOR sera axé sur les résultats d'affaires. Nous souhaitons que des partenariats soient noués, multipliés et que des contrats soient signés. L'objectif principal demeure toujours la relance de l'économie et le développement du pays.

LDB : avez-vous une expérience de la RDC, de son contexte économique et de ses réalités d'affaires ?

JRN : Au sein d'Africa Rise nous disposons d'une palette de compétences issues de la diaspora africaine et dotées d'une certaine expertise. En ce qui me concerne, j'ai travaillé pendant trois ans à Kinshasa et aujourd'hui je suis

chargé d'affaires pour un groupe de construction métallique tourné vers l'Afrique subsaharienne. Donc, je connais bien le marché africain. Ce qui me permet d'avoir une vision et une connaissance des réalités économiques de certains pays, mais surtout de mieux définir les besoins afin de pouvoir répondre aux demandes exprimées par certains entrepreneurs européens et africains.

LDB : le KINFOR va-t-il accorder une attention particulière aux jeunes entrepreneurs ?

JRN : Tout à fait. Un volet sera consacré aux jeunes entrepreneurs congolais. Dans cette optique, un concours dénommé KinPitch sera organisé dans l'objectif de permettre à de jeunes porteurs de projets innovants de défendre leurs projets devant des chefs d'entreprise et des investisseurs et de mettre aussi en lumière les talents de demain. Il est important d'accompagner ces jeunes entreprises qui n'ont pas toujours l'expertise requise pour prospérer dans leurs affaires.

LDB : Après l'édition 2016 du KINFOR, quand auront lieu les prochaines éditions de l'ABBW et du KINFOR ?

JRN : La troisième édition de l'Africa-Belgium Business Week aura lieu du 20 au 22 avril 2016 à Genvat. La Tanzanie sera le pays à l'honneur. Pour sa part, la prochaine édition du KINFOR aura lieu en juin 2017.

Plus d'informations sur le KINFOR16 www.africanrise.be

Patrick Ndungidi

MUSIQUE-CONCERT

Reddy Amisi moralisateur et émouvant à l'espace Kabinda Center à Lingwala

Baillo Canto et son groupe La Casa Do Canto s'y produisent désormais chaque vendredi à partir de 19h jusque vers 23 heures.

Il est l'un des chanteurs le plus adulé de sa génération. Auteur et compositeur exceptionnel, Reddy Amisi Baillo Canto, ancien de Viva La Musica de Papa Wemba, ne sera certainement jamais en panne d'inspiration. Ces tubes d'autrefois et d'aujourd'hui font toujours autant frémir. Si la thématique de l'amour caractérise en général la rumba congolaise, Reddy s'est singularisé pour sa part dans celui de s'en sortir de la vie, de la lutte pour les progénitures, de respect des mœurs, etc. Et c'est ce que les amoureux de la rumba, les nostalgiques des œuvres artistiques intemporelles du chanteur, les jeunes férus de la rumba sont venus écouter à l'espace Kabinda Center dans la commune de Lingwala à Kinshasa. Il y a eu parmi eux son ami d'enfance Frank Malanda. Reddy Amisi et son groupe La Casa Do Canto s'y produisent désormais chaque vendredi à partir de 19h jusque vers 23 heures. Et le vendredi 13 novembre, c'était plutôt exceptionnel, car le public select qui a assisté au concert a réclamé que le chanteur et son groupe prolongent le spectacle jusqu'à minuit. On a retrouvé le Reddy Amisi mora-

liste, conviviale et émouvant, rappelant certains souvenirs, dans des chansons comme « Yves Makambu » (chanson qu'il avait enregistrée en featuring avec feu Dindo Yogo), « Ekomba », « Vie ya Moto », « Prudence », « Assistant social », « Étoile », « Mageko », « Lisese ya Maman », etc. Pas l'ombre d'obscénités dans les chansons.

Le temps fort de ce spectacle a certainement été la montée sur scène d'un autre ancien de Viva la Musica, Jadot Le Cambodgien pour un rendre un hommage rendu à King Kester Émeneya avec « Dikando » et « Ngonda », deux des tubes inoubliables de ce chanteur passé aussi par Viva La Musica avant de former son Victoria Eleison, et disparu le 13 février 2014. « Jadot est un aîné, ils étaient dans Viva La Musica au début, nous sommes arrivés six ans après en 1982. Certains de ses compagnons de l'époque à côté de Papa Wemba sont presque tous partis dans l'au-delà, Kester Émeneya, Dindo Yogo, Kisangani Espérant. Et



Reddy Amisi

lorsqu'il passe nous voir, c'est toujours avec joie et nostalgie. Nous dans Viva, nous avons un esprit singulier. C'est difficile d'aller chanter chez les autres. C'est comme ça que même Lidjo Kwemba, qui est en séjour au pays avant de rentrer en France où il vit, vient chanter avec nous parce qu'il ne peut se rendre que chez les siens, ceux de la famille Viva La Musica de Papa Wemba », a indiqué d'un ton familial Reddy Amisi. Le chanteur continue donc de se produire dans certains lieux de la capitale RD-congolaise tout au long de ce mois de novembre 2015.

Martin Enymo

MONDIAL DES CLUBS AU JAPON

Mazembe débutera à Osaka le 13 décembre

Désormais deuxième club dans la hiérarchie des vingt-cinq clubs champions en Afrique après Al Ahli d'Égypte (huit titres en Ligues des champions) selon la Fifa, le TP Mazembe (5 titres de C1 et deux finales perdues) va disputer sa troisième Coupe du monde des clubs depuis 2009, en décembre au Japon. Le club tuteuré par l'ex-gouverneur de l'ex-province du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe débute le 13 décembre à Osaka contre le vainqueur du match entre Auckland City de la Nouvelle Zelande et le champion du Japon. En cas de victoire, les Corbeaux de Lubumbashi feront face, le 16 décembre toujours à Osaka, aux Argentins de River Plate, vainqueur de la Coupe Libertadores (la Ligue des champions d'Amérique du Sud. Et si Mazembe parvient à passer ce cap (comme en 2010 à Abu Dhabi lorsqu'il accédait en finale en éliminant la formation d'International de Porto-Allegre du Brésil), ce sera une deuxième finale pour le team noir et blanc de la capitale cuprifère RD-congolaise probablement contre le FC Barcelone donné déjà vainqueur de sa demi-finale.

L'on rappelle que Mazembe s'est adjugé le sacre de la 20e Ligue des champions d'Afrique, le 8 novembre dans son stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, en battant en finale retour l'Union de la Medina d'Alger par deux buts à zéro. Déjà au match aller une semaine plus tôt à Alger, les poulains de l'entraîneur français, Patrice Carteron, s'imposaient sur la marque de deux buts à un.

M.E.

HUMEUR

Que les jeunes saisissent les opportunités qu'offre la nouvelle Constitution !

Tout en évitant des débats qui tirent en longueur sur la notion même de jeune, disons d'emblée que nous pouvons considérer comme jeune tout individu âgé entre 18 ans et 45 ans. C'est donc à cette tranche d'âges que nous voulons nous adresser. Et lorsqu'on lit attentivement l'argumentaire qui précède le préambule de la nouvelle Constitution qui venait d'être votée et promulguée, il est écrit noir sur blanc qu'il y a l'ouverture d'un espace politique pour les jeunes qui désormais peuvent postuler à la fonction de député dès l'âge de 18 ans et être éligible à la magistrature suprême dès l'âge de 30 ans révolus. Encore que l'article 245 de la nouvelle Constitution stipule que tout Congolais, sans exclusive, qui remplit les conditions d'éligibilité, peut faire acte de candidature aux fonctions publiques électives prévues par la présente Constitution et la jeunesse et toutes les autres catégories sociales y sont concernées par cet article. Du coup, la jeunesse a intérêt à abandonner des actes d'incivisme et de vandalisme, car sa participation à la gestion de la chose publique est plus que nécessaire pour le bien être de la population, disons mieux de ses compatriotes. Tenez ! L'affluence massive des jeunes dans les bureaux de vote dans de nombreux départements lors du vote de la nouvelle Loi fondamentale du 6 novembre 2015 montre bien que de nombreux jeunes ont compris. Mais la deuxième chose pour la jeunesse, c'est de bien s'approprier et intérioriser quelques articles qui leur font du lit dans le paysage politique afin que celle-ci marque ses premiers pas importants. Ainsi donc les partis politiques, les associations politiques, la société civile, les Églises, les organisations non gouvernementales, l'État, bref la société tout entière a intérêt à s'investir dans les campagnes de moralisation et de conscientisation de la jeunesse pour accroître chez les jeunes l'esprit républicain et citoyen. Cet esprit qui est contraire à celui d'instrumentalisation qui conduit inexorablement vers des actes de destruction des édifices publics et de sabotage des biens d'autrui. Ce n'est donc pas cette jeunesse que la nouvelle République souhaite avoir.

Oui, la lutte contre le chômage des jeunes et la paupérisation de la société par la création d'emplois et la modernisation du pays, c'est d'abord et avant tout la lutte contre l'incivisme et l'observation des lois et règlements de la République pour une paix durable et conséquente et le refus systématique de casser et de la mise à sac du pays. C'est de cette manière que la jeunesse est appelée à participer au développement du pays. Oui, la jeunesse en abandonnant la voie qui mène au chaos sait pertinemment que le chômage est combattu par des projets et des propositions socioéconomiques consistants et salutaires pour le pays.

Les jeunes, gare à vous!, ne vous laissez plus jamais instrumentalisés par des malintentionnés, car la Constitution du 6 novembre vous demande d'être de plus en plus actifs en politique à travers certains articles, notamment 66; 132 et 137 pour ne citer que ceux-là, qui dans certains de leurs alinéas stipulent que nul ne peut être candidat aux fonctions de président de la République s'il n'est pas âgé de 30 ans révolus ; les candidats aux élections à l'Assemblée nationale doivent être âgés de 18 ans au moins ; les candidats aux élections sénatoriales doivent être âgés de 45 ans. Alors tel que c'est dit, la voie de la politique est bien balisée pour la jeunesse. Mais encore que vous la jeunesse, la politique s'avère le rejet des actes ignominieux et la quête d'une formation politique permanente axée sur des valeurs de citoyenneté.

Que les portes d'entrée de la jeunesse en politique soient largement ouvertes avec la nouvelle Constitution du 6 novembre 2015, mais le risque est que cette jeunesse évite de tomber dans quelques errements de cette frange de jeunes politiciens des années 1991 et 1992, qui lorsqu'ils étaient nommés à quelques postes de responsabilités après la Conférence nationale, nombreux étaient passés à côté de l'essentiel, car ils avaient voulu avoir des cabinets sans une présence des anciens, erreurs gravissimes.

Faustin Akono

La société Maisons sans frontières enfin réhabilitée dans ses droits fonciers

Une issue favorable venait d'être trouvée lors d'une descente sur les lieux des ministres Pierre Mabiala, Pierre Oba et Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, respectivement ministres des Affaires foncières et du domaine public, des Mines et de la géologie et chargé des Zones économiques spéciales.

Dorénavant, expliquant le bien fondé de ce port minéralier qui va être construit, le ministre Pierre Mabiala affirme que celui-ci est un projet important pour l'économie congolaise. Des études y relatives prévoient la réception dans ce port, des navires d'une capacité d'environ 300 mille tonnes avec un trafic d'une capacité totale estimée à 46 millions de tonnes par an. L'extension du port de Pointe-Noire, avec la construction d'un port minéralier sur 1645 hectares, permettra de booster l'économie congolaise. Ainsi pour le ministre Pierre Mabiala, « la zone terrienne de Koumda est une propriété qui appartenait à une dizaine des propriétaires fonciers dont monsieur Antoine Yoba, détenteur d'un titre foncier irrégulier signé par un agent de cadastre qui n'en avait plus la compétence et la légitimité. La situation du terrien Antoine Yoba est absurde parce qu'un propriétaire foncier ne peut jamais détenir un titre foncier pour un domaine sur lequel sont construits plusieurs édifices publics, notamment une route nationale, la résidence du sous-préfet de Loango, un péage, le siège de la préfecture du Kouilou, qui ont existé bien avant la délivrance de ce titre foncier. Un titre qui dépasse largement la zone d'extension du port, c'est-à-dire 1714m² or le port n'a que 1645 m² », a-t-il dit. Justifiant la compatibilité entre la Zone économique spéciale et le projet Résidences Caraïbes, le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou s'est exprimé en ces termes : « La Zone économique spéciale rime bien avec les logements sociaux décentes afin d'offrir un cadre de vie acceptable à tous ceux qui y travailleront et habiteront. Ce sera un bon standing de vie. On ne saura donc bâtir une Zone économique spéciale digne de ce nom en écartant le volet logement. Donc le projet de la société Maisons sans frontières intègre



Les trois membres du gouvernement et le DG de Maisons sans frontières sur le site

bien cette vision »

Pour le ministre Pierre Oba, le rôle du gouvernement de la République c'est aussi d'encourager l'ensemble des opérateurs économiques de bonne foi comme Maisons sans frontières qui veut étendre ses activités au Congo, car son projet est créateur de milliers d'emplois pour des jeunes Congolais.

Satisfait de l'aboutissement heureux de ce litige, Roc Roger, Administrateur-Gérant de la société Maisons sans frontières s'est exprimé en ces termes : « Je remercie infiniment le président de la République à travers les membres du gouvernement qui ont su grâce à leur sagesse, régler ce litige qui opposait les quelques propriétaires fonciers sur le site de Koumda entre eux. Grâce à l'intervention des membres du gouvernement, la société Maisons sans frontières vient d'être rétablie officiellement dans ses droits de propriété. Il était donc important que cette situation soit débloquée très rapidement au plus haut niveau de l'Etat à travers l'implication des trois membres du gouvernement notamment les ministres Pierre Mabiala, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou et Pierre Oba ».

Selon l'orateur, la construction du projet Résidences Caraïbes répond amplement aux attentes ciblées des futurs résidents, il offrira un cadre confortable, paisible en pleine nature. Cette nouvelle ville Koumda, située à 9 kilomètres, soit 15 minutes de route du centre-ville de Pointe-Noire, intègre parfaitement le plan directeur de la ville. Par ailleurs les travaux de construction de 3.000 maisons de divers standing ont commencé au mois de septembre 2014 sur un

site de 600 hectares environ avec une vue imprenable sur la baie et le port de Pointe-Noire. A l'image du lotissement Roc de Tchikobo, au centre ville de Pointe-Noire, les habitants du lotissement « Résidences Caraïbes » bénéficieront de la proximité d'une multitude de services dans une zone tertiaire au centre de la ville (Hôtels, administrations, commerces, éducation, santé, lieux de cultes, activités sportives, loisirs, ainsi qu'un parc zoologique).

Notons que cette nouvelle ville répondra à l'extension urbaine du centre-ville de Pointe-Noire, à l'horizon 2020. Elle sera entièrement viabilisée (eau, électricité, routes et réseaux d'assainissement) selon un aménagement urbain en harmonie avec son environnement et conforme aux normes internationales. Réagissant à l'heureuse résolution de ce litige, Louis Sambo et Georges Didier Tathy, respectivement président des collectifs des terriens de Loango et secrétaire général du collectif des terriens de Koumda, affirment que : « Nous sommes très contents de la manière dont ce conflit a été définitivement réglé par l'implication directe des membres du gouvernement délégués par le président de la République. Aussi avons-nous apprécié cette attitude responsable de l'administrateur-gérant de la société Maisons sans frontières, Roc Roger, qui a fini par comprendre qu'il était mis en erreur par un faux propriétaire foncier qui n'avait aucune légitimité sur le site de Koumda. La situation étant débloquée, la voie est balisée afin que Maisons sans frontières améliore cet espace habitable où il fait bon vivre ».

Faustin Akono et Séverin Ibara

SEMAINE DES CULTURES URBAINES

La première édition sera lancée le 17 novembre

Du 17 au 21 novembre, la ville océane sera en effervescence avec l'organisation des manifestations dédiées aux cultures urbaines par l'Institut français du Congo de Pointe-Noire en partenariat avec les espaces culturels de la place.

Projections de films, exposition de graffs réalisées in situ, performances dansées et slamées, concerts et débat sont au programme de ces cinq journées qui s'inscrivent dans la dynamique d'une histoire ancienne entre l'Ifc de Pointe-Noire, la scène hip hop et les quartiers qui font

l'identité de la ville.

Le 17 novembre commence la création in situ de l'exposition dénommée Street art dont le vernissage a lieu le 20 novembre. Carl Max, Yannick Biza, Sembe Russel de Québec Art, Guy Prince Mayola d'Apim (atelier de peinture, impression moderne) et Van Andréa des ateliers Sahm de Brazzaville vont exposer leurs fresques dans le hall d'exposition. Les projections hors les murs commencent aussi le 17 novembre au cercle culturel pour enfants à Mpaka avec le film Wild Style de

l'américain Charlie Ahearn. Un film qui raconte les débuts de la culture hip hop en abordant tous les aspects : la danse (smurf, break dance), le rap et le graffiti et les créateurs du hip hop. Women are heroes de Banksy, le 18 novembre au Centre culturel Jean Baptiste Tati Loutard, Faites le mur de JR des Etats Unis, le 19 novembre à l'Espace Yaro et Brooklyn de Tessaud de France, le 21 novembre au hall presse de l'Ifc. En marge de l'exposition, une table ronde sera organisée le 20 novembre autour de la question de la création dans l'espace public avec

les témoignages d'artistes et des représentants des institutions publiques. Le show de la semaine des cultures urbaines sera assuré le 20

novembre par les rappers de Mob 4 et Apen's. Ame de Chacal animera une scène ouverte pendant laquelle rappers et MC's ponténégrins seront invités à se produire.

Dans le décor de l'exposition puis sur la scène de l'Ifc, le groupe dolisien Number One présentera un



Les fresques au Québec Art crédit photo «Adiac»

court spectacle de danse. Le collectif Styl'Oblique sera également invité à présenter les slams travaillés en atelier. La semaine des cultures urbaines se clôturera par une invitation lancée aux danseurs ponténégrins à participer à une séance de freestyle dans le hall d'exposition.

Hervé Brice Mampouya

LES ATELIERS SAHM

Artemel Mouyoungui doublement récompensé

Artemel Mouyoungui, artiste peintre, lauréat du deuxième prix de deux éditions consécutives de 2013 et 2014, a été récompensé pour l'ensemble de son travail lors de la quatrième rencontre internationale d'art contemporain organisée aux ateliers Sahn. Il s'agit, d'un voyage et d'une résidence de création en France. L'artiste quitte Brazzaville en fin de semaine.



Les prix lui ont été décernés par l'Institut français du Congo, le service de Coopération et d'Action Culturelle français et la fondation Blachère. L'artiste bénéficie d'une invitation d'une semaine à Paris pour une imprégnation culturelle et prise de contacts. Ce prix lui donne également l'occasion de visiter des musées parisiens et de faire des rencontres avec d'autres artistes. La deuxième récompense, est une résidence de création de deux semaines offerte par la Fondation Blachère. Cette fondation donne l'opportunité aux jeunes

plasticiens talentueux congolais d'effectuer une résidence de création dans leurs locaux à Alpe, dans le sud de la France.

Artemel Mouyoungui n'est pas le seul lauréat à bénéficier de ces récompenses. Paul Alden, M'voutoukoulou, un autre lauréat

présentera son travail au festival international d'art contemporain d'Alger (FIAC), du 22 novembre au 10 décembre prochain. Il avait lui aussi bénéficié au mois de mai dernier d'une résidence de création de deux semaines, toujours à Alpe. Le prix lui a été accordé par la Fondation Blachère.

Cette fondation est un fidèle partenaire des ateliers Sahn depuis leurs créations en 2012. Elle expose les travaux de Paul Alden, Van Andréa et Ange Swana de la RDC au milieu de six autres artistes primés ou repérés lors du festival de Dak'art 2014. Cette exposition se poursuit jusqu'au 23 janvier 2016. « Ces résultats très encourageants nous poussent à réitérer ce partage des esthétiques au-delà des géographies à la 12^e édition de Dak'art qui se tiendra du 8 mai au 10 juin 2016 », a dit Bill Kouélany, directrice artistique aux ateliers Sahn.

Rosalie Bindika

UNESCO

La philosophie est un vecteur d'émancipation individuelle et collective

La journée mondiale de la philosophie est célébrée tous les 19 novembre. A cet effet la directrice générale de l'Unesco Irina Bokova a dans une déclaration souligné avec conviction que la philosophie peut apporter une contribution essentielle au bien-être de l'humanité, éclairer les enjeux complexes et faire progresser la paix qui est au cœur de la Journée mondiale de la philosophie.

L'Unesco considère la philosophie comme un vecteur d'émancipation individuelle et collective. Car penser, tout en réfléchissant à ce qu'est la

pensée, c'est philosopher, et nous le faisons tous constamment, mus par le moteur le plus spontané de l'ingéniosité humaine, à savoir l'émerveillement, affirme la directrice générale.

Avant de poursuivre que la philosophie, c'est le dialogue suscité par cet émerveillement, qui est entretenu d'une époque à l'autre avec l'art et la littérature, qui anime les débats consacrés aux enjeux sociaux et politiques, et qui est pratiqué par tous, sans formation spécialisée, bien au-delà des salles de classe.

Le message de l'Unesco aujourd'hui est de célébrer haut et fort les mérites de la philosophie, afin d'éveiller l'intérêt

de chaque femme et de chaque homme et, surtout, de chaque fille et de chaque garçon. Nous devons faire connaître à plus grande échelle, et de manière différente, les merveilles de la philosophie. L'Unesco s'efforce d'obtenir que la philosophie, la plus ancienne des disciplines, touche un plus large public grâce à des technologies de pointe. Cette année, toutes les activités visant à célébrer la journée mondiale de la philosophie mettront pour la première fois l'accent sur l'utilisation des nouvelles technologies de la communication pour susciter l'intérêt du public partout dans le monde.

Hermione Désirée Ngoma

ÉLIMINATOIRES COUPE DU MONDE RUSSIE 2018

Les Diables rouges dominant les Walya d'Éthiopie à Addis Abeba

Les Diables rouges ont pris une bonne option vers la qualification pour le tour décisif en allant s'imposer à Addis Abeba 4-3 face aux Walya d'Éthiopie lors de la manche aller de l'avant-dernière étape des éliminatoires Coupe du monde Russie 2018.

Cette victoire à l'extérieur permettra aux Congolais d'aborder la manche retour prévue ce mardi 17 novembre au stade Alphonse Massamba-Débat à Brazzaville avec un avantage psychologique conséquent. Le vainqueur sera placé dans l'un des cinq groupes de 4 en vue de disputer le ticket pour la Russie. En effet, pour prétendre priver le Congo d'une qualification à la phase de poules qui lui tend déjà les bras, l'Éthiopie doit l'emporter par 2-0. Ce qui n'est d'ailleurs pas impossible au football. Les Diables rouges sont donc obligés de mouiller le maillot devant leur public s'ils veulent poursuivre l'aventure.

La copie présentée par les Congolais à Addis Abeba est une interpellation

Avec une défense à blâmer, les Diables rouges ont du mal à gérer les fins de rencontres. Ils ont encaissé trois buts en Éthiopie dont deux en toute fin du match et en l'espace de sept minutes. C'en est trop pour une équipe placée parmi les dix meilleures du continent. Ce n'est pas nouveau puisque contre la RDC, lors de la CAN, le Congo avait vécu le même calvaire. Et depuis lors, sa défense encaisse à chaque rencontre comme en témoignent les matches contre le Kenya, la Guinée Bissau et le Bénin. Face aux Walya, les Diables rouges ont payé cash le manque de rigueur de cette même défense à l'approche d'une mi-temps. À la 41^e minute, Mafoumbi ne communique pas avec son défenseur Sagesse Babélé en lutte avec Gataneh Giberto. Conséquence : la sortie précipitée du gardien congolais après le duel perdu par Babélé permet à Gataneh Giberto d'ouvrir le score.

Les Diables rouges ont ensuite fait preuve d'une bonne réaction à peine le jeu relancé. Le coup franc provoqué par Fabrice Ondama est transformé en but par Thievy Bifouma, lequel a placé le ballon dans un angle difficile pour le gardien (43°). Pour fêter son retour en sélection, Fabrice Ondama a été décisif sur une balle en profondeur de Thievy Bifouma. Il marque le deuxième but congolais à la 63^e minute. C'est dans les conditions identiques que Moïse Nkounkou avait privé le Congo d'une ouverture du score à la 16^e minute. Les Congolais alourdissent le score dans le dernier quart d'heure de match. Delvin Ndinga conclut de la tête le corner de Chris Malonga. On les croyait faire le plus dur en inscrivant le 4^e but sur la frappe en première intention de Hardy Bingoula 81^e minute. Erreur dans le reste de temps, les Diables rouges se sont fait peur. Ils se sont inclinés à chaque action dangereuse de l'Éthiopie. Fekadu a réduit à 4-2 à la 82^e minute puis Bekele a inscrit le 3^e but à la 91^e minute. Bien avant, Moïse Nkounkou avait sauvé un ballon sur la ligne.

Si la défense est à blâmer, l'attaque a aussi péché dans la finition. Chris Malonga bien servi par Bingoula a manqué un but tout fait à la 88^e minute. Thievy Bifouma a lui aussi manqué l'occasion d'un doublé à la 69^e minute sans compter celle de Nkounkou à la 16^e minute. Mardi à Brazzaville, les Diables rouges doivent revoir leur copie.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Le chemin de croix du Pape François

Les médias catholiques se posant eux-mêmes publiquement la question – voir à ce propos la « une » du quotidien La Croix paru vendredi – le temps est venu de s'interroger sur l'opportunité de la visite du Pape François à Bangui dans les derniers jours de ce mois.

Inscrite depuis longtemps dans l'agenda de la plus haute autorité de l'Église catholique, cette visite avait pour but, initialement, de contribuer à la réconciliation des Chrétiens et des Musulmans; ou plutôt, car seuls les extrémistes des deux camps s'efforcent de désunir les deux communautés, avait comme objectif premier d'affirmer leur volonté de vivre en bonne intelligence en promouvant les valeurs humanistes qui les inspirent. La reprise des violences, à Bangui comme ailleurs sur le territoire centrafricain, fait peser, hélas !, un terrible doute sur elle.

Le Pape François, qui est un homme courageux, sait parfaitement qu'en venant comme prévu à Bangui il court le risque d'être la cible de tueurs orga-

nisés. Mais cette considération, si elle affole son entourage et de façon plus générale l'Église tout entière, ne saurait le détourner de ce qu'il considère comme son devoir de Pasteur. Ses proches le disent, il est prêt à mourir pour la cause qu'il défend si son sacrifice peut permettre aux hommes de panser les blessures que le fanatisme de certains a ouvertes dans leur chair.

Le problème qu'il lui faut résoudre aujourd'hui et dont il a pleinement conscience apparaît d'une tout autre ampleur. On peut le résumer de la façon suivante :

1. La topographie des lieux où le Pape doit se rendre à Bangui ne permet pas d'organiser sa sécurité dans des conditions raisonnables. Ni la force internationale (Minusca), ni la force française (Sangaris) déployées à Bangui ne sont capables de le protéger. L'une comme l'autre l'ont fait savoir de façon claire ces derniers jours par les canaux officiels et officieux.

2. Dans ces conditions, à moins de se

sacrifier volontairement avec tous les risques de dérapage que cela comporte, le Pape ne peut que limiter sa venue dans la capitale centrafricaine durant un petit nombre d'heures et dans un lieu hautement sécurisé. Pas question donc pour lui de venir rencontrer la communauté musulmane dans la grande mosquée de Bangui comme cela était prévu initialement.

3. Fait plus grave encore le simple fait d'atterrir à Bangui aura comme résultat inévitable de relancer la vague de violence qui oppose en Centrafrique les deux communautés. Selon les sources les plus crédibles que nous avons contactées, l'on estime à une centaine au minimum le nombre de victimes innocentes que la venue du Pape pourrait entraîner sur toute l'étendue du territoire centrafricain.

4. Il est évident, enfin, que si le Pape François est lui-même la cible d'une attaque kamikaze qui le tue ou le blesse, les communautés chrétiennes et musulmanes s'embraseront partout où elles se trouvent en contact permanent. L'Afrique, le Moyen-

Orient, l'Asie du sud, l'Europe elle-même sombreront dans une vague de violence dont on ne mesure pas la puissance et que personne ne sera en mesure d'endiguer.

Dans un pareil contexte nul ne peut se permettre de fermer les yeux sur la réalité car du geste noble et généreux que veut accomplir le Pape afin de réconcilier les Centrafricains peut surgir une guerre des religions pire que celles qui ont marqué les siècles précédents. Mieux vaut le savoir et l'écrire avant qu'il soit trop tard.

Si les autorités de transition de la Centrafrique n'étaient pas mues par des considérations politiques, elles demanderaient elles-mêmes au pape François de ne pas tenter le diable en venant à Bangui. Mais alors que les informations remontant vers la Cité du Vatican confirment toutes le diagnostic ici posé, elles continuent d'affirmer que la sécurité du Pape sera pleinement assurée.

Folie que tout cela !

Jean-Paul Pigasse